



les auteurs  
cinéma,  
audiovisuel  
et nouveaux médias  
en Grand Est

résultats  
de l'enquête  
2018

 agence  
culturelle  
grand est

mai 2020

<b>I. Photographie des auteurs en Grand Est</b>	<b>p. 9</b>
<b>1. Sociodémographie des auteurs</b>	p. 10
• Proportion par typologie	p. 10
• Répartition géographique	p. 10
• Un lien fort et multifactoriel à la région	p. 12
<b>2. Le statut professionnel des auteurs en Grand Est</b>	p. 13
• Des statuts combinés	p. 13
• Des contrats et des sources de revenus multiples	p. 14
• Genres, formats et médias de diffusion	p. 18
<b>II. Comment les auteurs travaillent-ils ?</b>	<b>p. 21</b>
<b>1. Temps de travail et projets en écriture</b>	p. 22
• Une activité d'écriture annexe	p. 22
• L'écriture, une activité chronophage et peu rémunératrice	p. 23
• La nécessité de diversifier ses projets	p. 23
<b>2. Rencontres, collaborations et réseaux autour du travail d'écriture</b>	p. 24
• Le coauteur	p. 24
• Le producteur	p. 25
• Les associations professionnelles	p. 28
• L'agent artistique	p. 29
<b>III. Formation des auteurs : la fin du mythe de l'autodidaxie</b>	<b>p. 31</b>
<b>1. La formation initiale</b>	p. 32
• Études secondaires	p. 32
• Enseignement supérieur	p. 32
<b>2. La formation continue et le développement de projets</b>	p. 37
• Le type de formation	p. 37
• Sélection et mode de financement des formations	p. 38
<b>IV. Les auteurs et les dispositifs de soutien à l'écriture</b>	<b>p. 41</b>
• Soutiens en Grand Est	p. 42
• Aides hors Grand Est	p. 45
• Aides du CNC	p. 46
<b>V. Quels sont les besoins en accompagnement des auteurs en Grand Est ?</b>	<b>p. 51</b>
<b>1. Accompagnement à la professionnalisation des auteurs</b>	p. 52
<b>2. Un bureau des auteurs en région Grand Est</b>	p. 53
• Qu'est-ce qu'un bureau des auteurs d'après les auteurs répondants ?	p. 53
• Intérêt d'un bureau des auteurs en Grand Est	p. 53
• Qualification d'un bureau des auteurs en Grand Est	p. 54
<b>Conclusion</b>	<b>p. 57</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>p. 58</b>

## Rôle et missions de l'Agence culturelle Grand Est

L'Agence culturelle Grand Est accompagne par son expertise les collectivités publiques, créateurs, diffuseurs et associations dans les domaines des politiques culturelles, du spectacle vivant, du cinéma et de l'image animée. Elle participe à la structuration de réseaux des acteurs culturels du territoire. En ce sens elle assure des actions pour le développement des filières dans les secteurs relevant de ses compétences. Ainsi elle est aux côtés des acteurs culturels à un moment d'émergence dans la construction de leur projet. Elle soutient la création d'œuvres, aide à la diffusion des projets artistiques et plus globalement contribue à la compréhension du secteur, de son fonctionnement, de ses évolutions et de ses acteurs sur le territoire régional, notamment par la conception et la mise à disposition de ressources pédagogiques.

À travers le Pôle Cinéma et image animée, l'Agence culturelle cible deux objectifs : soutenir, par différents biais, la création et la production locales et promouvoir la région Grand Est comme terre d'accueil de tournages. Le soutien à la création et à la production cinématographique et audiovisuelle a un double intérêt : culturel et économique.

D'une part, il s'agit de soutenir les auteurs, scénaristes et réalisateurs au fil d'un processus de création nécessitant une bonne connaissance du milieu, de son langage et de ses exigences. L'Agence, par le biais de son Bureau des auteurs, accompagne et soutient ainsi l'émergence de nouveaux talents, participe à leur professionnalisation et instruit l'aide à l'écriture financée par la Région Grand Est.

D'autre part, elle participe au rayonnement de la région à l'échelle nationale et internationale en animant le Bureau d'accueil des tournages. Véritable organe facilitateur pour les producteurs désireux de tourner dans le Grand Est, le Bureau d'accueil des tournages de l'Agence culturelle Grand Est met en lien les équipes avec les professionnels du territoire et leur fournit un appui administratif. Ses activités principales contribuent aussi à structurer la filière audiovisuelle du territoire par le maillage des équipes de production, de figurants et techniciens locaux, ainsi que des prestataires et institutions. Il assure également la promotion du territoire auprès des producteurs en proposant des pistes dramaturgiques au travers de voyages d'inspiration et de découvertes.

Enfin, PLATO, le réseau tournages Grand Est constitue une initiative originale de la Région Grand Est et de l'Agence culturelle Grand Est incarnant une volonté claire de coopération des collectivités locales en faveur des tournages. Les collectivités partenaires s'engagent financièrement et logistiquement pour accompagner sur leur territoire les projets de longs métrages, courts métrages, fictions TV, et séries digitales. Chacune d'entre elles a désigné un interlocuteur unique qui coordonne et facilite les demandes en lien avec le Bureau d'accueil des tournages de l'Agence culturelle. Elles sont susceptibles d'abonder financièrement en partenariat avec la Région Grand Est un projet qui aura fait le choix d'y localiser tout ou partie du tournage.

Ces accompagnements personnalisés sont complétés par l'organisation de formations, ateliers thématiques et autres rencontres professionnelles.

Les ressources imaginées par l'Agence culturelle Grand Est à destination des professionnels du cinéma tels que les carnets de décors, guides ou annuaires, valorisant les villes de la région ayant mis en place une politique d'accueil de tournages, sont mises en ligne sur le site dédié [tournagesgrandest.fr](http://tournagesgrandest.fr), régulièrement mis à jour, avec notamment les actualités concernant le secteur.

## Contexte politique et intérêt à agir

La Région Grand Est est issue de la fusion des trois anciennes régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine suite à la loi relative à la délimitation des Régions et à la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe).

Suite à cette réorganisation territoriale, une refonte de l'ensemble des dispositifs en faveur du soutien à la création et au cinéma et à l'audiovisuel en particulier, s'est opérée au sein d'un nouveau territoire de plus de 57 000 km<sup>2</sup> s'étendant des portes de Paris jusqu'au Rhin supérieur.

Dès 2016, dans ce nouveau contexte régional et en concertation avec les professionnels, l'Agence culturelle a été missionnée pour poursuivre l'accompagnement des auteurs cinéma et audiovisuel et assurer l'instruction des aides à l'écriture de la Région Grand Est. En 2019, l'Agence renforce cet accompagnement en mettant en œuvre un Bureau des auteurs.

## Objectifs de l'enquête

En 2018 l'Agence a mené une enquête à l'échelle de la région Grand Est auprès des auteurs de projets cinématographiques, audiovisuels et nouveaux médias (formats courts et longs métrages, en fiction et en documentaire).

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les trajectoires des auteurs régionaux. Elle permet notamment :

- de réaliser une photographie des auteurs présents et en activité sur le territoire du Grand Est : analyse de leur statut professionnel, du type de projets qu'ils développent ;
- de comprendre la manière dont les auteurs travaillent en région Grand Est. Quelles collaborations développent-ils pour l'écriture, comment s'organisent-ils ? Seuls, à plusieurs, accompagnés d'un producteur ?
- d'identifier les formations suivies par les auteurs du territoire : formations initiales, formations continues, spécialisations, résidences d'écriture... ;
- de définir le rapport que les auteurs entretiennent aux dispositifs de soutien à la création, notamment au dispositif d'aide à l'écriture ; mais aussi leurs besoins et leurs attentes quant aux dispositifs d'accompagnement à l'écriture en Grand Est.

Il s'agit avant tout de mieux comprendre l'écosystème au sein duquel professionnels et institutions évoluent, et ce, afin de formuler ensemble des propositions qui soient adaptées aux besoins des auteurs.

## Conception et mise en œuvre de l'enquête

Le questionnaire de l'enquête a été élaboré par l'Agence culturelle Grand Est en partenariat avec :

- la Région Grand Est ,
- la Safire Grand Est, association qui regroupe les auteurs-réalisateurs du Grand Est et les représente auprès des pouvoirs publics et au sein des différentes instances du cinéma et de l'audiovisuel ,
- le Centre de résidence de l'Écriture à l'image, association basée à Saint-Quirin (57), dédiée au cinéma et à l'audiovisuel, qui regroupe des auteurs, des réalisateurs et des producteurs de toute la francophonie.

L'Agence culturelle Grand Est a diffusé le questionnaire auprès des auteurs identifiés dans sa base de données, à savoir :

- les auteurs ayant déposé et/ou obtenu une aide à l'écriture de la Région Grand Est (ou de l'une des anciennes Régions Alsace, Champagne-Ardenne ou Lorraine) durant la période 2015 - 2018 ,
- les auteurs ayant bénéficié d'un tutorat d'écriture de l'Agence culturelle Grand Est ,
- les auteurs ayant suivi une formation de l'Agence culturelle ou une résidence d'écriture portée par l'Agence ou en collaboration avec cette dernière ,
- les auteurs membres de réseaux professionnels régionaux.

Le questionnaire définitif a été diffusé par l'Agence et relayé par les trois partenaires cités ci-dessus, auprès des membres de leur réseau.

L'enquête en ligne a débuté le 7 avril 2018, la collecte des réponses a été clôturée le 30 juin 2018. Elle a permis de recueillir 163 réponses sur 294 destinataires directs de l'Agence, soit un taux de réponse de 55,4%.

## Méthodologie et définition

Nous proposons ici un rappel préalable de la notion « d'auteur » dans le cadre de cette enquête. La définition retenue est celle exposée dans le règlement du dispositif de soutien à l'écriture de la Région Grand Est, à savoir : tout auteur confirmé ou en devenir, porteur de projets d'œuvres cinématographiques, audiovisuelles et/ou nouveaux médias.

Cette définition permet de circonscrire le périmètre des auteurs répondants à ceux relevant du champ cinématographique et audiovisuel (sont par exemple exclus de cette enquête les auteurs de littérature).

Les données ont été traitées de manière confidentielle et ont fait l'objet d'un traitement sectoriel (implantation géographique, typologie des projets développés, formations, rapports aux dispositifs d'accompagnement, etc.).

Les données étant déclaratives, il est nécessaire d'apprécier les résultats avec précaution. Néanmoins, ceux-ci permettent de dépasser la simple description et de rendre compte des parcours des auteurs de la région Grand Est.

Les données de l'enquête ont également été analysées au vu des résultats d'autres études à l'échelle nationale, comme par exemple celle publiée par la SCAM : « De quoi les documentaristes vivent-ils ? ». Les études et sources citées ont été référencées en notes de bas de page et dans la bibliographie.





# I.

## Photographie des auteurs en Grand Est

### En résumé

- Parmi les auteurs qui ont répondu, 31 % sont des femmes et 69 % des hommes. Ces résultats s'accordent avec les répartitions observées dans plusieurs études réalisées à l'échelle nationale.
- 90 % des auteurs répondants ont indiqué le code postal de leur résidence. Il s'agit principalement des métropoles du Grand Est : Strasbourg, Nancy, Reims et Metz.
- Les auteurs ont une forte attache à la région. En premier lieu du fait de la résidence, puis de leur lieu de travail ou de leur origine et enfin du fait d'une activité professionnelle significative.
- 87 % des auteurs répondants cumulent un ou plusieurs statuts. On observe une prédominance du contrat à durée déterminée (CDD ou CDDU) et des demandeurs d'emplois indemnisés au titre des annexes 8 et 10. Ceci reflète une population salariée relevant du régime d'assurance-chômage des intermittents du spectacle, population plus nombreuse que celle des artistes-auteurs relevant de la Sécurité sociale des artistes-auteurs. Plus généralement, les indemnités chômage tous régimes confondus assurent une forme de « sécurité financière » aux auteurs.
- Les sources de revenus sont plurielles. 80 % des auteurs font état d'au moins une source de revenu autre que celle de l'écriture. Les activités rémunératrices sont révélatrices d'une polycompétence des auteurs. Ces autres activités se situent principalement dans le secteur artistique.
- 69 % des auteurs répondants écrivent pour au moins deux typologies de projets (format court et long, fiction, documentaire, cinéma, TV et web : les combinaisons sont multiples).
- La part du revenu des auteurs spécifiquement issue de l'activité d'écriture ne représente que 10 % de leur revenu global, alors même que le temps de travail consacré à l'écriture représente 50 % de leur temps de travail global. Cela caractérise une activité chronophage et peu rémunérée.
- 62 % des auteurs répondants sont membres d'une société civile de gestion de droits, signifiant une activité rémunératrice au titre des droits d'auteurs et de ce fait une insertion professionnelle pour 101 des auteurs ayant répondu. 33 % des 163 auteurs sont membres de la SCAM, 22 % de la SACD, 8 % de la SACEM.
- Les projets d'animation représentent 7 % des projets écrits. Les genres documentaire (46 % des projets) et fiction (47 %) se répartissent équitablement. Par ailleurs les auteurs sont rarement « mono genre ».
- Les auteurs du Grand Est écrivent également pour différents types de projet. Le court-métrage représente 48 % des formats de projets cités, le long métrage et les unitaires TV 32 %, la série 9 % et les projets web 11 %.
- Les médias de diffusion sont variés, en premier lieu le cinéma (34,7 % des projets) et la télévision (28,7 %). Le web (20,8 %) et les écrans mobiles (8,2 %) représentent ensemble un média de diffusion digital aussi important que la télévision. La réalité virtuelle reste pour l'instant un média à la marge (1,3 %).

## Sociodémographie des auteurs

### Proportion par typologie

31 % des auteurs répondants sont des femmes et 69 % des hommes. Ainsi, les résultats de l'enquête concernant la répartition femmes / hommes au sein de la population des auteurs du Grand Est s'accordent avec les résultats nationaux.

Une étude réalisée par la SACD<sup>1</sup> montre qu'entre 2010 et 2014, la proportion des projets de femmes scénaristes, diffusés en télévision, est de :

- 35 % pour la fiction TV ,
- 28 % pour l'animation TV ,
- 22 % pour les films de cinéma.

Par ailleurs, la part des femmes ayant réalisé ou coréalisé des films agréés par le CNC<sup>2</sup> progresse, passant de 20,8 % en 2008 à 27,0 % en 2017.<sup>3</sup>

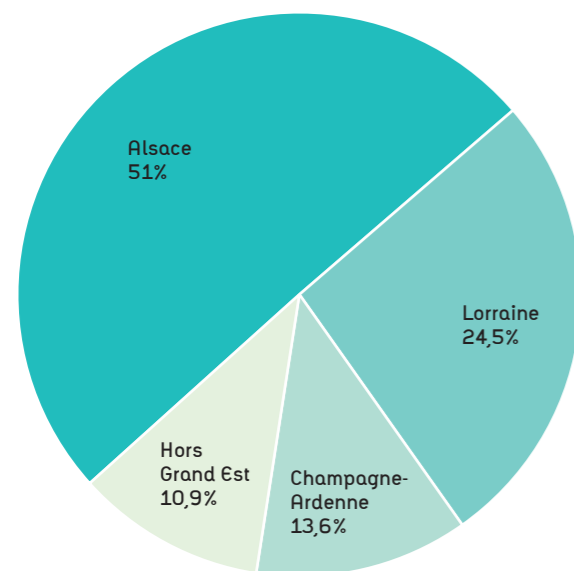
Dans son étude de 2018 sur le documentaire, la SCAM<sup>4</sup> dénombre parmi ses membres 40 % de femmes et 60 % d'hommes.

Pour la fiction, l'étude CNC-SACD<sup>5</sup> la plus récente dénombre en 2017 parmi les auteurs 29 % de femmes en cinéma et 31 % en série TV.

### Répartition géographique

147 auteurs ont indiqué leur code postal de résidence, soit un taux de réponse significatif de 90 % qui permet de présenter un résultat représentatif de la répartition des auteurs sur le territoire du Grand Est.

#### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AUTEURS RÉPONDANTS / 147 auteurs répondants



<sup>1</sup> Où sont les femmes - Toujours pas là ! - bilan 2012-2017 - SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques)

<sup>2</sup> Centre National du Cinéma et de l'image animée

<sup>3</sup> Bilan 2017 du CNC N°338 - mai 2018

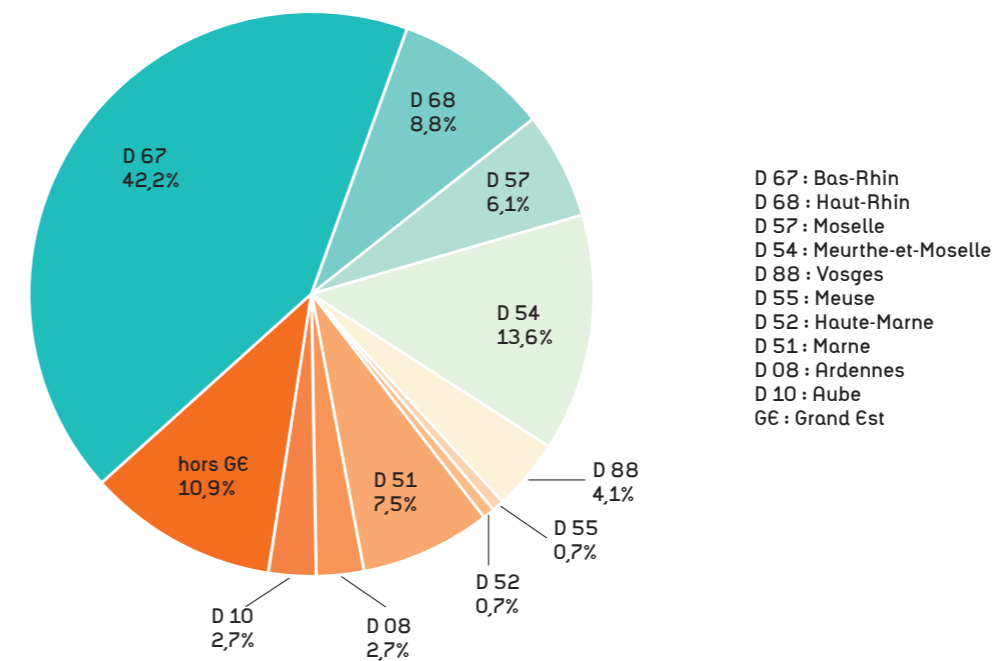
<sup>4</sup> De quoi les documentaristes vivent-ils ? - 2018 - Béatrice de Mondenard - SCAM (Société Civile des Auteurs Multimédia).

<sup>5</sup> L'écriture de film et de série en France - CNC SACD - avril 2019

Les 16 auteurs référencés dans la catégorie « Hors Grand Est » représentent les auteurs dont le lieu de résidence fiscale est en dehors de la région Grand Est. Ces derniers entrent néanmoins dans le champ de l'étude, soit parce qu'ils sont originaires de la région et continuent d'y travailler activement, soit parce qu'ils y exercent une activité avérée et significative.

La répartition géographique des auteurs correspond aux réalités démographiques du Grand Est : l'Alsace est 2 fois plus dense que la Lorraine et 4 fois plus que la Champagne Ardenne. Elle s'explique aussi par l'histoire des politiques culturelles régionales avant la fusion de 2016.

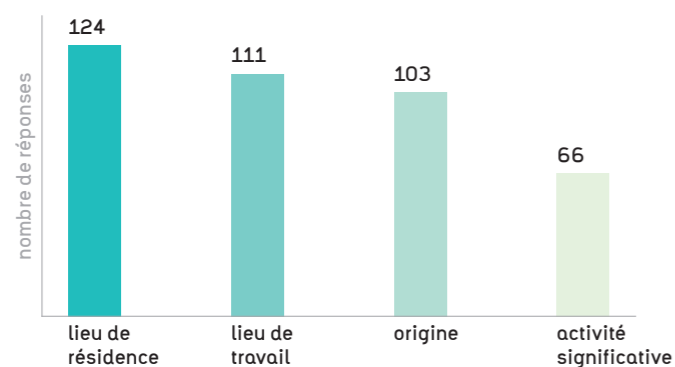
#### RÉPARTITION DES AUTEURS RÉPONDANTS SELON LES DÉPARTEMENTS / départements = D



Les plus fortes concentrations d'auteurs se situent au sein ou à proximité des grandes métropoles de Strasbourg, Nancy, Reims ou Metz.

## Un lien fort et multifactoriel à la région

### LIEN DES AUTEURS RÉPONDANTS AVEC LA RÉGION GRAND EST



La majorité des auteurs sont liés à la région Grand Est pour plusieurs raisons. En premier lieu parce qu'ils y résident et / ou qu'ils y travaillent. Ensuite parce qu'ils en sont originaires et enfin du fait d'une activité professionnelle significative.

Ils ne sont que 39 à répondre à un seul des critères (la résidence, le travail, l'origine ou une activité significative), contre 49 à saisir au moins deux critères et 75 se déclarant liés à la région pour trois ou quatre raisons différentes. On en déduit un lien fort et pérenne à la région.

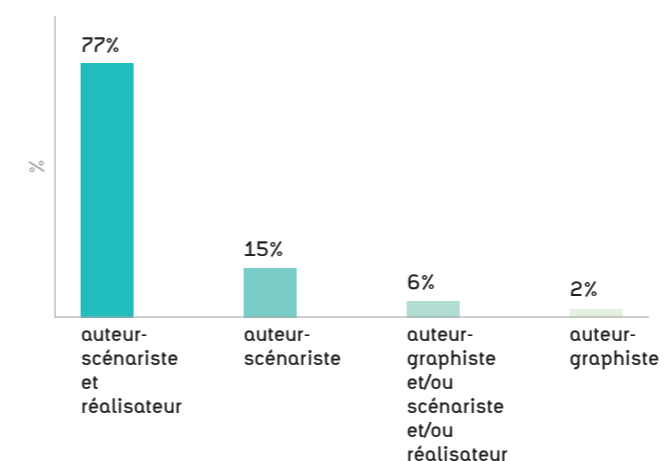
## 2

## Le statut professionnel des auteurs en Grand Est

La question du statut des auteurs est centrale. Elle n'est pas seulement l'affirmation de leur place au sein de la filière mais bien un indicateur objectif de leur activité d'écriture, du mode de rémunération et du versement de cotisations rattachées, donnant également une indication de leur couverture sociale.

### Des statuts combinés

#### TYPOLOGIE DES AUTEURS RÉPONDANTS



29 % des auteurs répondants se sont déclarés seulement comme **réalisateurs**<sup>1</sup>. Ces réalisateurs écrivant tous leurs projets, ils peuvent être rattachés à la catégorie **auteurs-scénaristes et réalisateurs**, qui totalise alors 77 % des réponses. On peut expliquer le choix de cette seule catégorie de réalisateur par le fait qu'ils retirent la plus grande partie de leurs revenus, parfois exclusivement pour certains, de leur activité de réalisateur.

En France après la Nouvelle Vague, les réalisateurs ont une image symbolique forte. Ils sont quasi systématiquement présumés réalisateur ET auteur du film. Or il est important de rappeler que les statuts d'auteur et de réalisateur ne recouvrent pas la même réalité.

L'auteur détient d'une part des droits moraux, inaliénables et illimités, lui reconnaissant la paternité de l'œuvre et le respect de son intégrité, et d'autre part des droits patrimoniaux, cessibles en vue d'une exploitation de l'œuvre. Ces droits patrimoniaux sont détenus par l'auteur durant sa vie entière puis par ses ayants droit jusqu'à soixante-dix ans après la mort de l'auteur, après quoi ils entrent dans le domaine public. Ainsi, au-delà de l'enjeu symbolique de la paternité de l'œuvre, la détention des droits d'auteur est également un enjeu économique. Les droits patrimoniaux de l'œuvre filmique pourront être cédés à un producteur contre rémunération, en vue d'une mise en production puis d'une exploitation qui pourra, selon le succès du film, rapporter des rétributions substantielles.

Le réalisateur est rémunéré en salaire pour son activité de réalisation, de mise en oeuvre du projet. Il pourra bénéficier, dès lors qu'il en remplit les conditions, d'une allocation d'aide au retour à l'emploi (régime des intermittents du spectacle). En outre, le réalisateur pourra bénéficier d'autres prestations sociales relatives à son statut de salarié : retraite, maladie, formation...

<sup>1</sup> Un réalisateur est la personne responsable de la réalisation d'un film.

<sup>2</sup> Un auteur est le créateur d'une œuvre didactique, littéraire, artistique, filmique, etc. Un scénariste est l'auteur d'un scénario de film.

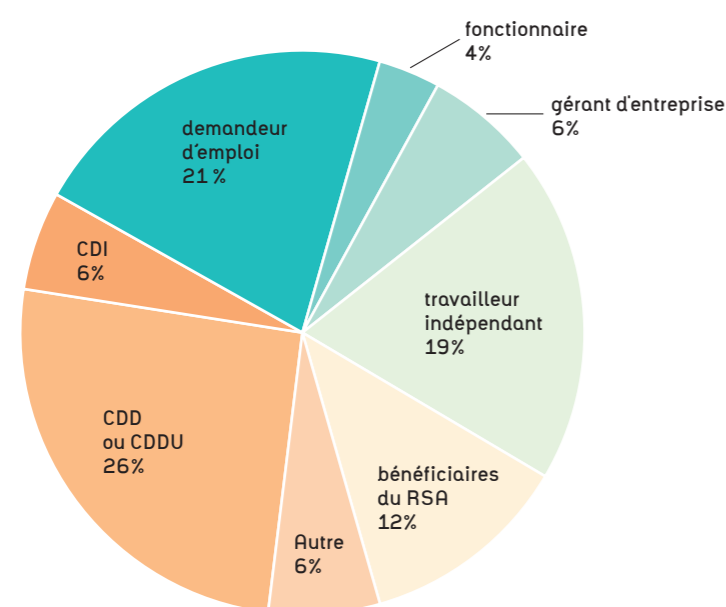
## Des contrats et des sources de revenus multiples

Les types de contrats et les sources de revenus des auteurs nous permettent de mieux comprendre leurs conditions de travail et de rémunération.

Les auteurs se sont exprimés sur la nature et la durée de leurs contrats mais aussi sur la part de leurs revenus qu'ils tirent, soit directement de leur activité d'écriture, soit d'autres activités annexes qu'elles soient artistiques ou non (nous n'avons en aucun cas cherché à connaître le montant des rémunérations perçues, à cet effet on pourra se référer, pour les auteurs de documentaire à l'étude de la SCAM<sup>1</sup>).

## Nature des contrats

STATUTS PROFESSIONNELS DES AUTEURS RÉPONDANTS / 141 réponses - plusieurs réponses possibles



87 % des auteurs répondants cumulent un ou plusieurs statuts, exerçant une autre activité professionnelle, dans le domaine artistique ou non.

26 % des auteurs sont engagés en CDD (contrat à durée déterminée) ou en CDDU (contrat à durée déterminée d'usage). Le CDDU est le contrat d'embauche habituel des structures de spectacles, de l'action culturelle, de l'audiovisuel, de la production cinématographique, de l'édition phonographique. Les salariés relevant du régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle sont embauchés en CDDU.

33 % des auteurs répondants sont demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA.

13 % des auteurs répondants se déclarent artistes-auteurs, relevant ainsi de la Sécurité sociale des artistes-auteurs<sup>2</sup> (qu'ils soient affiliés ou non). Dans notre enquête, ils sont regroupés dans la catégorie « travailleur indépendant ».

NB : L'enquête a été menée avant le 1<sup>er</sup> avril 2019, date avant laquelle l'auteur était considéré comme « assujetti » dès la première cotisation. En revanche, il ne devenait « affilié » et donc bénéficiaire d'une couverture sociale effective qu'à partir du moment où ses revenus artistiques (salaires ou bénéfices non commerciaux) dépassaient 900 fois la valeur moyenne du smic horaire (soit 8 784 € en 2017). Pour les auteurs en deçà de ce seuil, il était donc nécessaire d'exercer une activité salariée assurant les cotisations suffisantes pour prétendre à une couverture sociale.

<sup>1</sup> De quoi les documentaristes vivent-ils ? 2018 - Béatrice de Mondenard - SCAM

<sup>2</sup> L'Agessa et la Maison des Artistes assurent ensemble la gestion du régime de Sécurité sociale des artistes auteurs.

Ces statuts professionnels variés et multiples sont représentatifs de la situation fragile des auteurs. Nous faisons le constat d'une population paupérisée, dont les indemnités d'assurance chômage (tous régimes confondus) assurent une forme de « sécurité financière ». La bonne connaissance par les auteurs-réalisateurs de leur statut social et juridique, des droits et devoirs qui y sont attachés, est un enjeu essentiel pour remédier à cette précarité.

## Sources de revenus multiples issues d'activités multiples

80 % des auteurs répondants ont d'autres sources de revenus que celle provenant de leur activité d'écriture.

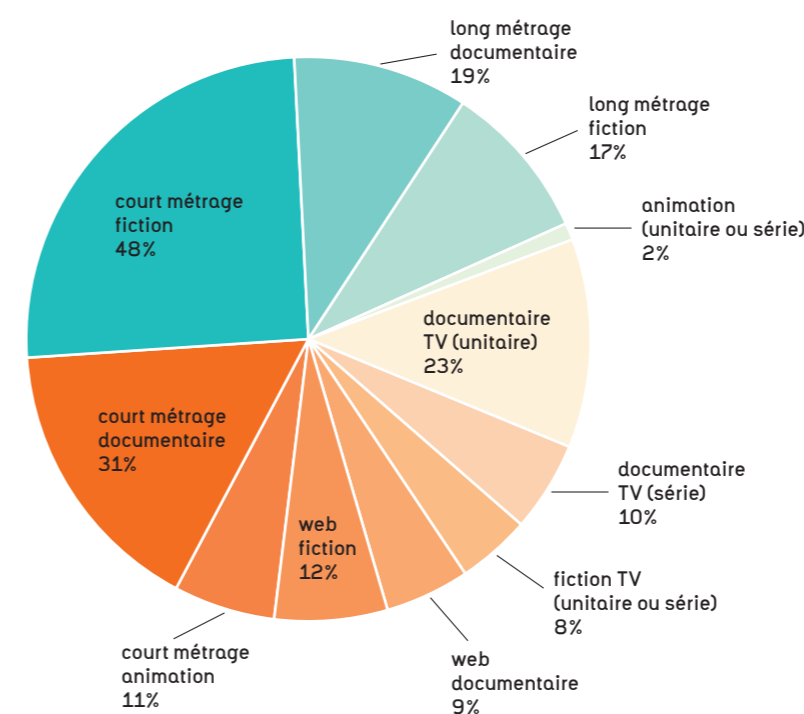
Une grande majorité des répondants ne peut se contenter des rémunérations issues de son travail d'écriture pour vivre. Les auteurs doivent trouver des sources de revenus complémentaires et c'est cette fragilité financière de l'écriture qui pousse les auteurs à une diversification de leurs activités. Ces autres activités professionnelles s'exercent principalement dans le secteur artistique.

Les catégories de films écrits par les auteurs sont également éclairantes sur la nécessité de trouver d'autres sources de revenus. Le court métrage, le long métrage, les téléfilms, les fictions digitales ou encore le documentaire font appel à des modes de diffusion différents et donc à des moyens de financement hétérogènes.

Selon la typologie des films écrits, le nombre d'auteurs déclarant d'autres sources de revenus varie.

## AUTEURS DÉCLARANT D'AUTRES SOURCES DE REVENUS SELON LE TYPE DE PROJETS ÉCRITS

309 réponses rapportées à 163 auteurs répondants



Ce sont 69 % des auteurs répondants qui écrivent pour au moins deux typologies de projets ou plus. Certains auteurs écrivent à la fois du documentaire unitaire pour la télévision et du web documentaire ou de la web fiction, de la fiction TV et du documentaire TV.



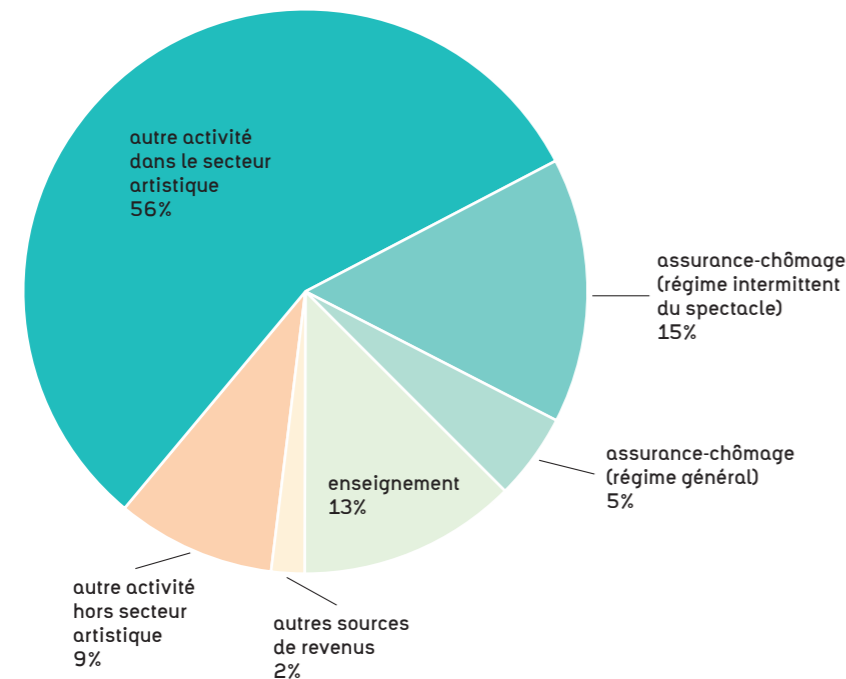
Ainsi, on pourra parler de « polycompétence » des auteurs telle qu'elle est définie dans le « Portrait du champ audiovisuel » :

« En ce qui concerne l'ensemble des salariés, le taux d'exercice d'un autre métier est très variable selon les familles de métiers de l'audiovisuel. ... alors que dans la famille métiers Écriture et conception de projets audiovisuels près de 50% des salariés exercent un autre métier. On parle ici de polycompétence ».<sup>1</sup>

Les auteurs mobilisant d'autres sources de revenus sont d'abord les auteurs de court métrage documentaire, fiction et animation, le court métrage étant le type de projet où le travail d'écriture est le plus faiblement rémunéré (voire pas du tout dans le cas d'une autoproduction par exemple). C'est aussi apparemment le cas du documentaire unitaire TV qui, bien que relevant d'un circuit professionnel, est très largement représenté dans les réponses à cette question.

En toute logique, plus le projet développé par l'auteur relève d'un circuit de production professionnel, meilleur est le taux de rémunération de l'auteur au titre de l'écriture du projet.

**AUTRES REVENUS QUE CEUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'ÉCRITURE** / 106 réponses - plusieurs réponses possibles



En observant la répartition des sources de revenus des auteurs on constate que :

- 56 % des autres sources de revenus proviennent d'activités relevant du secteur artistique, qu'elles soient créatives ou techniques et pour 23 % correspondant à une activité de réalisation.
- 20 % des autres sources de revenus proviennent de l'assurance chômage, dont 15 % du régime relevant des annexes 8 et 10 (intermittents du spectacle) et 5 % du régime général.
- La quote-part du revenu spécifiquement issue de l'activité d'écriture ne représente que 10 % du revenu global (valeur médiane<sup>2</sup>) alors même que le temps de travail consacré à l'écriture représente 50 % du temps de travail global (valeur médiane). Pour plus de précisions à ce sujet voir ci-après « Chapitre 2 / Temps de travail ».

<sup>1</sup> Portrait statistique des entreprises, des salariés et des métiers du champ de l'audiovisuel - Afdas - cpnef audiovisuel - Observatoire des métiers de l'audiovisuel (données Audiens 2016) pp. 20 & 21.

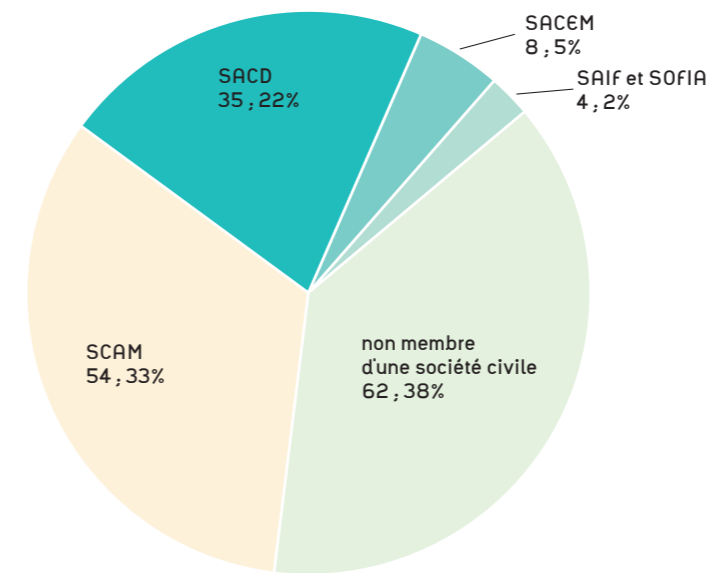
<sup>2</sup> La valeur médiane est le nombre qui partage une série de valeurs en deux parties de même effectif.

**Les auteurs membres d'une société civile de gestion de droits**

62 % des auteurs répondants sont membres d'une société civile de gestion de droits<sup>1</sup>. Ce qui indique une activité rémunératrice au titre des droits d'auteur et de ce fait une insertion professionnelle pour ces 101 auteurs.

**RÉPARTITION DES AUTEURS MEMBRES D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE DE GESTION DE DROITS**

163 réponses



Un tiers des répondants est membre de la SCAM, qui gère les droits des auteurs de documentaires. Ces 54 auteurs sont professionnellement intégrés, actifs et leurs réalisations sont diffusées en télévision et/ou au cinéma. Cette forte représentation d'auteurs documentaire résulte d'une production historique de films documentaires en Grand Est<sup>2</sup>.

Les 3 auteurs membres de la SAIF<sup>3</sup> et celui membre de la SOFIA<sup>4</sup> sont auteurs-graphistes et écrivent également pour des œuvres de fiction ou de documentaire.

19 auteurs sont simultanément membres de deux sociétés de gestion de répartition de droits, ce qui reflète une pluralité des types de projets développés par ces auteurs.

<sup>1</sup> Une société civile de gestion des droits d'auteur a pour mission la perception et la répartition des droits d'auteur pour le compte de ses adhérents.

<sup>2</sup> Production documentaire, un regard hexagonal, films en Bretagne

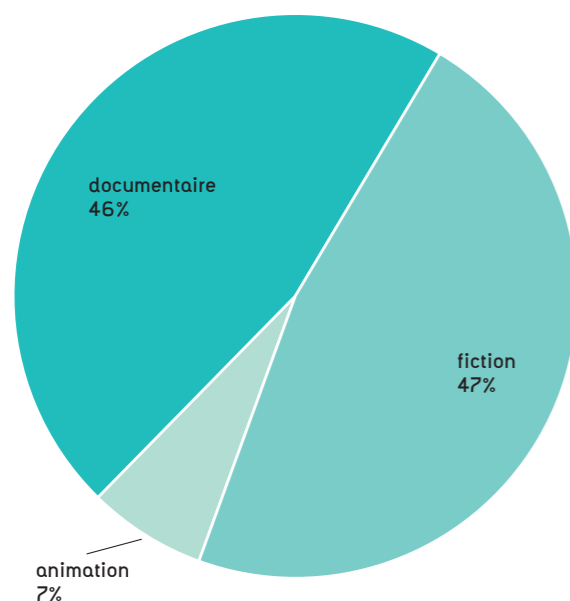
<sup>3</sup> Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image fixe.

<sup>4</sup> Société française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit.

## Genres, formats et médias de diffusion

### Un équilibre des genres pour une typologie panachée

RÉPARTITION DES PROJETS ÉCRITS PAR GENRE / tous types confondus

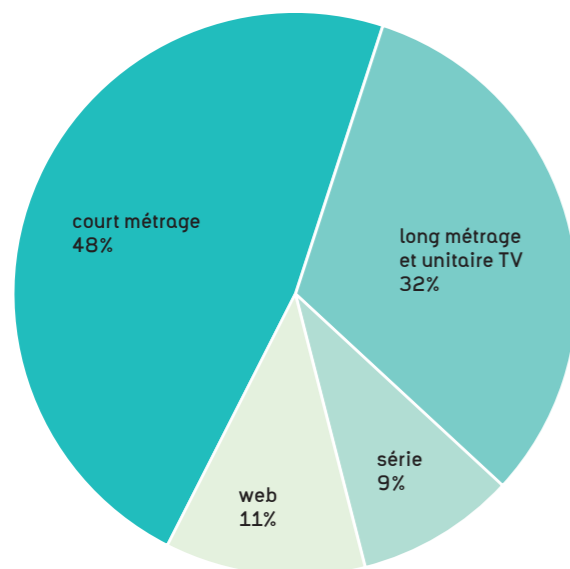


Les projets de fiction et de documentaire se répartissent équitablement. L'animation représente 7 % des projets menés par les auteurs en Grand Est.

Les auteurs en Grand Est ne sont pas mono genre. Ainsi par exemple, parmi les 100 auteurs de courts métrages de fiction :

- 40 écrivent également des courts métrages documentaire ;
- 21 écrivent également des projets de web fiction ;
- 30 écrivent également des longs métrages de fiction.

RÉPARTITION DES PROJETS ÉCRITS PAR TYPE / tous genres confondus - plusieurs réponses possibles



Si les auteurs travaillent à plusieurs genres, ils diversifient aussi les formats.

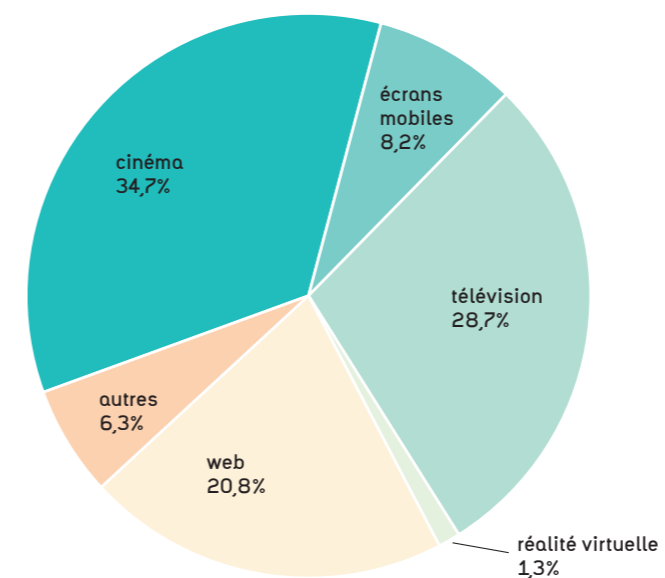
Parmi les 182 réponses pour le type court métrage (en fiction et en documentaire), on dénombre 61 auteurs de courts métrages documentaire, dont 19 écrivent également des projets de longs métrages documentaire et 13 du web documentaire.

De la même manière, parmi les 122 réponses pour le type long métrage et unitaire TV, 45 auteurs écrivent des projets de type documentaire unitaire TV (dont 10 à titre exclusif). Les autres cumulent également projets de court ou de long métrage documentaire, de série documentaire pour la télévision, web documentaire et court métrage de fiction.

La mixité des types de projets développés par les auteurs du Grand Est reflète une véritable notion de parcours et d'évolution de l'écriture des auteurs. Le long métrage, qu'il soit de genre documentaire ou fiction, fait généralement suite à une expérience d'écriture préalable de formes plus courtes. La diversité croissante des formes de projets et des modes de diffusion, notamment via Internet, explique également cette diversité des écritures en genre et en type.

### Une diversité dans les médias de diffusion

MÉDIAS DE DESTINATION DES PROJETS ÉCRITS / tous types et genres de projets confondus



NB : on entend par « Écrans mobiles » les écrans connectés tels que les smartphones, les tablettes...

Les deux médias historiques que sont le cinéma et télévision sont les plus représentés, très rapidement suivis du web, média désormais familier des auteurs français.

Les écrans mobiles représentent 8 % des projets. La diffusion et le visionnage de ces types de projets sont encore en pleine évolution. Les projets spécifiquement développés pour les écrans mobiles sont peu nombreux et correspondent souvent à des projets web déclinés pour les écrans mobiles.

En retenant ensemble les médias web et les écrans mobiles, nous constatons que les projets à destination d'une diffusion digitale représentent presque 30 % des projets écrits par les auteurs en Grand Est, soit autant que les projets télévisuels.

À la marge, la réalité virtuelle représente seulement 1,3 % des médias de diffusion visés par les auteurs, ce qui s'explique par la nouveauté du support, les particularités de l'écriture et de la fabrication des films de ce type, mais aussi par le faible nombre de lieux de diffusion accessibles au public.



## II.

# Comment les auteurs travaillent-ils ?

### En résumé

- 53 % des auteurs écrivent exclusivement pour des projets cinéma, audiovisuels et nouveaux médias. Les autres, 47 %, font état de plusieurs activités d'écriture annexes.
- Le temps de travail consacré à l'écriture est de 50% (valeur médiane) alors que la part de leur revenu global provenant de l'activité d'écriture n'est que de 10 % (valeur médiane), soit un faible ratio rémunération / travail d'écriture.
- Les temporalités d'écriture et de développement sont différentes d'un projet à l'autre. 80 % des auteurs développent plusieurs projets parallèlement afin de maximiser leurs chances de réussite et de rémunération.
- 77 % des auteurs collaborent régulièrement ou occasionnellement avec un ou plusieurs coauteurs ou scénaristes. Ces collaborations rompent la solitude du travail d'écriture et confèrent de la maturité au projet. Elles peuvent cependant avoir un impact sur la rémunération des auteurs. La quote-part des salaires et des droits d'auteur étant souvent négociée sous la forme d'une enveloppe globale à répartir alors entre le nombre de collaborateurs, particulièrement dans le cas du documentaire de création.
- L'âge médian au moment de la signature du premier contrat ou de la première option est de 28 ans. Cette contractualisation marque une étape de la reconnaissance professionnelle du travail d'auteur.
- 37 % des auteurs répondants ne collaborent jamais avec un producteur dès la phase d'écriture. Ils sont 31 % à collaborer occasionnellement avec un producteur et 32 % à collaborer régulièrement ou toujours. Ces collaborations apportent à l'auteur un regard artistique sur son projet ainsi qu'une stratégie de développement, y compris financière.
- La première modalité de rencontre des auteurs avec le producteur est le réseau personnel (cité par 110 auteurs). Puis viennent, par ordre décroissant : la proposition spontanée de scénario et les ateliers ou marchés en festival puis les commandes, les sociétés d'auteurs, associations ou organisations, les résidences et ateliers d'écriture. L'ensemble de ces lieux et temps de rencontres sont propices à une mise en relation entre auteurs et producteurs.
- Les auteurs collaborent à la fois avec des sociétés régionales (36 sociétés citées) et des sociétés parisiennes ou d'une autre région française (98 sociétés citées). 14 des sociétés de production du Grand Est sont régulièrement citées par les auteurs pour leur accompagnement dès l'écriture.
- 43 % des auteurs répondants sont membres d'une association professionnelle. L'association professionnelle régionale Safire Grand Est est la première à être citée. Sont ensuite citées De l'écriture à l'image, la SRF, le Club fiction, Séquence7, l'AGrAF.
- 10 auteurs ont un agent artistique, soit 6 %. Ce sont exclusivement des auteurs de films ou de séries TV.

Le temps de travail dédié à l'écriture ainsi que le nombre de projets développés parallèlement par les auteurs cinéma, audiovisuel et nouveaux médias de la région Grand Est nous permettent de mieux comprendre leurs enjeux et besoins en termes de méthode de travail.

Nous verrons également que si le travail d'écriture est un travail solitaire, les auteurs tendent à s'organiser en réseaux, qu'ils constituent grâce à leur adhésion à des associations professionnelles, aux collaborations avec un ou des coauteurs, ou encore via l'accompagnement d'un producteur.

## Temps de travail et projets en écriture

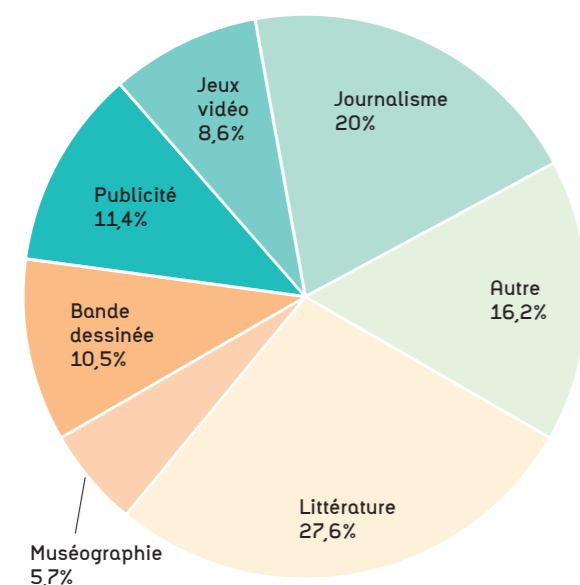
### Une activité d'écriture annexe

87 des 163 auteurs répondants, soit 53 %, déclarent écrire exclusivement pour des projets cinéma, audiovisuels et nouveaux médias.

76 auteurs, soit 47 % des répondants, font état quant à eux d'une activité d'écriture annexe et 23, soit 14 %, déclarent même avoir plusieurs activités d'écriture annexes.

### LES ACTIVITÉS D'ÉCRITURE ANNEXES DES AUTEURS EN GRAND EST

en dehors du cinéma, de l'audiovisuel et des nouveaux médias



La catégorie « autre » représente 16 % des activités annexes et regroupe les activités suivantes :

- la photographie ,
- l'aide à l'écriture (écrivain public) ,
- le théâtre ,
- la musique (parolier) ,
- les travaux universitaires ,
- la traduction etc.

Il est nécessaire de rappeler que seuls 20 % des auteurs déclarent avoir une activité d'écriture rémunératrice pour leurs projets cinéma, audiovisuels et nouveaux médias (cf. p. 15 « Sources de revenus multiples issues d'activités multiples »).

Si la stimulation artistique est l'une des raisons qui peut être avancée pour justifier la pratique de plusieurs formes d'écriture, c'est souvent le facteur de la rémunération qui amène les auteurs à diversifier leurs missions.

### L'écriture, une activité chronophage et peu rémunératrice

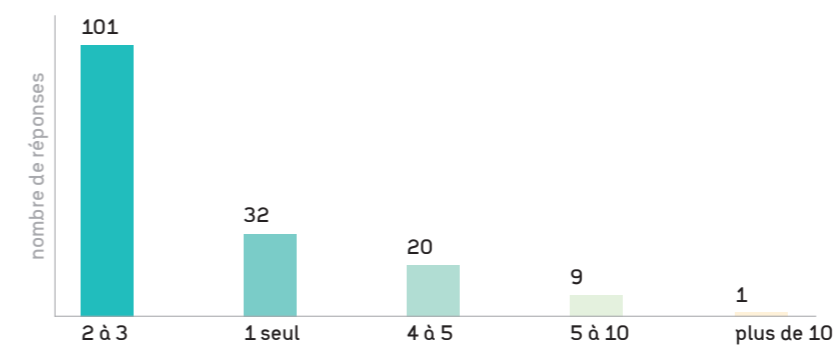
Le temps de travail spécifiquement consacré à l'écriture par les auteurs répondants représente 50 % de leur temps de travail global (valeur médiane) alors même que la quote-part du revenu global issue de l'activité d'écriture équivaut seulement à 10 % (valeur médiane).

On constate donc un déséquilibre entre temps de travail consacré à l'écriture et rémunération associée à cette activité.

C'est dans le champ artistique, relevant de la pratique d'autres formes d'écriture ou d'une activité de « technicien », mais aussi en dehors du champ artistique, que les auteurs tirent la plus importante part de leurs revenus.

### La nécessité de diversifier ses projets

#### NOMBRE DE PROJETS DÉVELOPPÉS PARALLÈLEMENT



Le développement de plusieurs projets parallèlement est révélateur d'une organisation stratégique du temps de travail des auteurs.

80 % des auteurs développent plusieurs projets parallèlement.

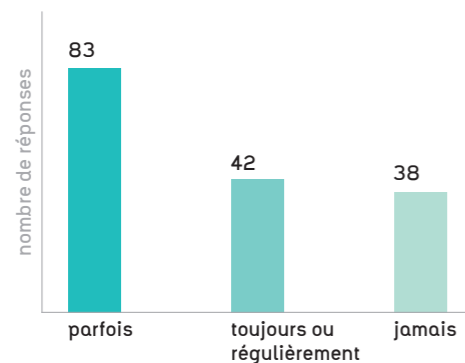
Les temporalités d'écriture et de développement sont spécifiques à chaque projet, c'est pourquoi les auteurs sont contraints d'écrire plusieurs projets à la fois. Mais au-delà d'une volonté des auteurs de développer plusieurs idées ou thèmes, c'est aussi par stratégie, afin de maximiser leurs chances de réussite, qu'ils multiplient les projets en écriture. Ils augmentent également leurs chances d'en tirer des revenus. En effet, l'examen de la chronologie des versements de rémunération des auteurs de long métrage cinéma montre que les premières étapes (synopsis, traitement, séquencier) sont peu rémunérées et qu'un tiers des paiements intervient après la fin du travail d'écriture<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'écriture de film et de série en France - CNC SACD - avril 2019

## Rencontres, collaborations et réseaux autour du travail d'écriture

### Le coauteur

#### LES AUTEURS COÉCRIVENT À DEUX OU À PLUSIEURS



Le travail d'écriture est un travail relativement solitaire, et l'écriture à plusieurs mains peut être une alternative à l'isolement. Ce mode de travail est également le fruit d'une stratégie de développement du projet.

125 auteurs répondants, soit 77 %, collaborent occasionnellement ou régulièrement avec un coauteur. Le recours complémentaire à un consultant (fiche de lecture, scénariste, dialoguiste...) n'a pas été interrogé dans le questionnaire. L'association de l'auteur à un pair bénéficiant d'une reconnaissance assure à son projet une meilleure visibilité. Une méthode qui rassurera également les financeurs du projet quant à la solidité et à la promesse du scénario.

Ces collaborations régulières ou occasionnelles prouvent une volonté des auteurs de produire un script de la meilleure qualité qui soit, en s'ouvrant à la critique extérieure mais aussi en s'adjoignant le soutien technique et artistique d'un pair ou d'un expert.

Ce type de collaborations a un double impact sur la rémunération :

- la baisse mécanique du montant de la rémunération du fait de la répartition de l'enveloppe écriture en deux ou plus ;
- l'augmentation de la part de droits d'auteur sur la part salaire comme le soulève l'étude de la SCAM, étant entendu qu'un auteur-réalisateur privilégie une rémunération en salaire du fait des droits sociaux associés aux cotisations :

« ...l'implication d'un co-auteur ou d'une co-auteurice a plus d'impact sur le salaire que sur les droits d'auteur, alors qu'ils ou elles sont rémunérés en droit d'auteur. La rémunération étant en effet négociée sous forme d'enveloppe globale, les sociétés de production ont tendance en cas de pluralité d'ayants droit à augmenter la part des droits pour rémunérer le co-auteur ou la co-auteurice et à baisser en conséquence le salaire. Plusieurs réalisateurs et réalisatrices ont confirmé en effet qu'ils avaient majoritairement un partage salaires/droits d'auteur à 60/40, celui-ci tombait à 50/50 lorsqu'ils avaient un co-auteur ou co-auteurice.<sup>1</sup> »

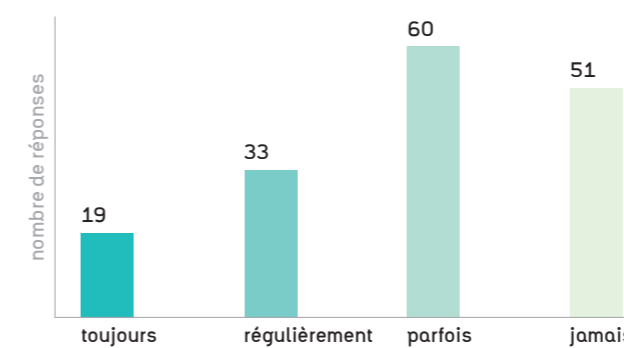
<sup>1</sup> Étude SCAM « De quoi les documentaristes vivent-ils ? » p.15

### Le producteur

126 des auteurs répondants, soit 77 %, ont indiqué leur âge de signature du premier contrat ou de signature de la première option. L'âge médian est de 28 ans. Cette première contractualisation, reconnaît et sanctionne juridiquement le travail d'écriture. Si elle n'intervient pas directement dans la continuité de leur formation initiale, cette première signature marque le début de l'intégration professionnelle. C'est au cours de cette dernière que que l'auteur acquiert notamment la reconnaissance de ses compétences par ses pairs.

### Fréquence de collaboration au stade de l'écriture

#### EN PHASE D'ÉCRITURE, LES AUTEURS DÉJÀ ACCOMPAGNÉS PAR UN PRODUCTEUR OU UNE SOCIÉTÉ DE PRODUCTION



37 % des répondants (51 auteurs), développent seuls leurs projets lors de la phase d'écriture et ne font jamais appel à un producteur à ce stade. Il peut s'agir autant d'auteurs confirmés que d'auteurs ayant des difficultés à entrer en contact avec un producteur dès l'écriture.

60 répondants, soit 31 %, développent ponctuellement dès l'écriture leur projet avec un producteur. Il s'agit d'auteurs ayant précédemment collaboré avec un producteur qui souhaite s'investir très tôt dans le projet et accompagner l'auteur dès l'écriture.

52 auteurs répondants, soit 32 %, développent leur projet avec un producteur régulièrement ou toujours, et ce, dès les premières phases de l'écriture. Ils sont représentatifs du « couple » auteur-producteur, collaborant de manière pérenne année après année. Il s'agit également de producteurs plus établis, capables de proposer un contrat de cession de droits ou d'option à l'auteur.

On constate que les différentes méthodes de travail se répartissent en tiers quasiment égaux. Au même titre que la collaboration à l'écriture avec un pair ou un expert, l'association de l'auteur à un producteur dès la phase d'écriture relève de la stratégie de développement du projet. Accompagné d'un producteur, l'auteur bénéficiera non seulement d'un retour artistique mais aussi d'une expertise et d'une stratégie de développement du projet. Le producteur saura notamment accompagner l'auteur par sa connaissance des cases de diffusion et des pistes de financement possibles dès l'écriture du projet.

### Modalités de rencontre avec le producteur

L'examen des aides à l'écriture de la Région Grand Est accordées en 2017 et 2018 montre que 39% des projets soutenus avaient un producteur au moment du dépôt.

Année	Nombre de projets soutenus	Dont projet avec un contrat auteur/producteur au moment du dépôt
2017	26	11
2018	25	9

Si tous les projets ne sont pas nécessairement suivis par un producteur dès les premières phases de l'écriture, l'intervention de ce dernier deviendra nécessaire pour élaborer une stratégie de développement et maximiser les chances de réussite du projet (notamment pour trouver les financements nécessaires au développement du projet puis à sa mise en production).

Cette rencontre avec le producteur est fonction de plusieurs modes de mise en relation.

#### RENCONTRE AVEC LE PRODUCTEUR



Le réseau personnel est le mode de rencontre cité par 110 des auteurs répondants soit 44 % des modalités de rencontres pour les sept catégories proposées.

La proposition de scénarios « on spec » directement par l'auteur à un producteur représente 15 % des modalités de rencontre.

Dans les autres cas, les auteurs déclarent rencontrer leur producteur via des appels à projets ou lors de temps professionnels tels que les festivals ou les projections.

Ces résultats mettent en évidence l'importance des réseaux que les auteurs peuvent et doivent développer à titre personnel ou lors de moments professionnels identifiés. Ces temps de rencontres sont nécessaires pour engendrer des collaborations concrètes.

Les marchés et ateliers lors de festival ou encore les résidences d'écriture sont également des lieux de rencontres propices entre auteurs et producteurs.

- Marchés et ateliers en festival cités :

Cartoon Media, Cinéma du réel, Dok Leipzig, festival Chacun son court de Strasbourg, festival Côté court de Pantin, festival Court en scène (Troyes), festival d'Annecy, festival de Cannes, festival du court métrage de Clermont-ferrand, festival des scénaristes de Valence, festival Paris court devant, festival Tous courts d'Aix-en-Provence, FID Marseille, I Love Transmedia, Les Talents en court au Comedy Club, Série séries, Séries Mania, Sunny side of the doc La Rochelle.

Il s'agit donc à la fois de festivals de documentaire et de fiction, mais également des lieux plus spécifiques comme Séries Mania pour les séries, Annecy pour l'animation ou encore Valence pour le scénario.

- Les résidences d'écriture citées :

Atelier de pré-écriture de la SAFIRE, résidences De l'écriture à l'image à Saint-Quirin, Lussas, séances de speed dating Séquences7, Agence culturelle Grand Est.

### Nature des sociétés de production collaborant avec les auteurs

Les sociétés de production citées par les auteurs se répartissent de la manière suivante :

- 36 en Grand Est soit plus d'un quart des sociétés citées ,
- 98 sociétés à Paris ou dans une autre région française.

Cette répartition met en évidence le caractère encore très centralisé des activités de production. Si l'implication d'une société de production aux côtés des auteurs dès le début de l'écriture reste timide (Cf. p. 25 « fréquence de collaboration au stade de l'écriture »), on constate que certaines sociétés en Grand Est sont citées plusieurs fois pour leur accompagnement dès les premières phases d'écriture.

Citées de 2 à 3 fois : Synovie\*, Sleak, Dora films, Alpaga films, Cerigo films, Le deuxième souffle\*, Red Revolver, Ere production, 5ème saison, Moonmaid Pictures.

Citées de 4 à 9 fois : Ana films, Bix films\*, Seppia, EJT labo, Sancho & co, Supermouche productions.

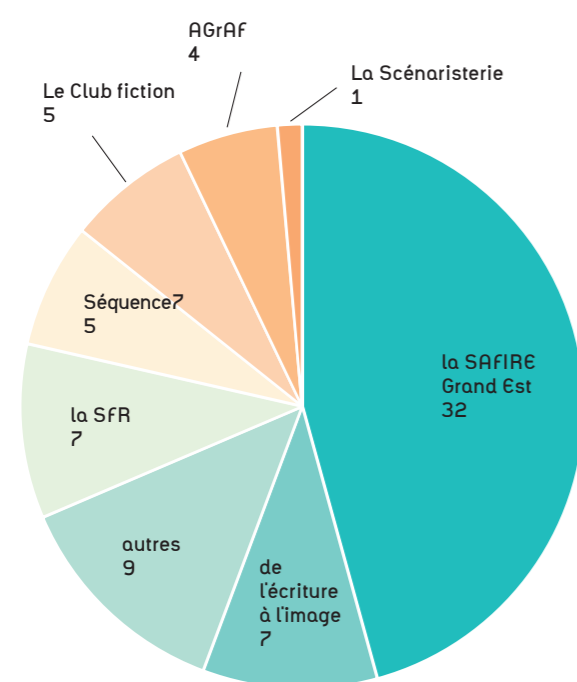
\*Ces sociétés ne sont plus en activité.

## Les associations professionnelles

L'appartenance à un ou plusieurs réseaux est primordiale pour la construction de la carrière professionnelle des auteurs, et ce, d'autant plus lorsque ces derniers évoluent loin de Paris. L'adhésion à une association professionnelle constitue pour l'auteur l'un des points d'entrée dans un réseau de pairs.

Ils sont 70 auteurs répondants, soit 43 %, à être membres d'une association professionnelle.

AUTEURS DU GRAND EST MEMBRES D'UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE / 70 auteurs



La Safire Grand Est, le Centre de résidence De l'écriture à l'image, le Club fiction et Red Screen Film (catégorie autres pour cette dernière) sont des associations régionales, avec une portée nationale pour De l'écriture à l'image.

La SRF<sup>1</sup>, Séquence7, l'AGrAF<sup>2</sup> et la Maison des écrivains et de la littérature, Web auteurs francophones, Le bruit des courts et LitterAI sont des associations nationales. Il existe également des formes d'association d'auteurs informelles telles que Stammtisch de la fiction.

Les associations citées relevant d'autres activités professionnelles, notamment de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel, qu'elles soient régionales ou nationales, sont les suivantes : l'AFAR (association française des assistants réalisateurs), les Monteurs associés ou encore les Kinotechniciens.

On observe une forte tendance des auteurs à s'investir auprès d'une association professionnelle en région Grand Est. Cela met en évidence un attachement à être présent et représenté durablement au sein du territoire. Cela procède également du souhait d'être visible et connecté à l'échelle nationale.

Les divers temps de rencontres, d'échanges et de réflexions, proposés par ces associations régionales permettent ainsi de créer du lien entre les professionnels d'un même territoire. Un certain nombre d'auteurs étant membres de plusieurs associations, ces réseaux sont poreux, et ils permettent des transferts d'informations, de compétences et de contacts.

<sup>1</sup> Société des réalisateurs de films.

<sup>2</sup> Auteurs Groupés de l'Animation française

## L'agent artistique

L'agent artistique a pour mission de défendre les intérêts de l'artiste qu'il représente, de négocier ses contrats mais aussi de l'aider dans le développement et les choix stratégiques nécessaires au bon déroulement de sa carrière. Il s'investit donc préférentiellement aux côtés d'artistes confirmés ou en passe de l'être et qui présentent un haut potentiel de réussite et de maintien dans le secteur. Seulement 10 auteurs déclarent avoir un agent. Ils écrivent exclusivement des longs métrages de cinéma et des séries TV.

Il est important de rappeler ici que les agents d'artistes ne s'investissent qu'auprès de ce type d'auteurs-réalisateurs. Il n'est donc pas surprenant que le nombre d'auteurs ayant un agent soit relativement faible et qu'il s'agisse d'auteurs de fiction longue.

On notera qu'au cours des dix dernières années, ces dix auteurs ont tous sollicité et obtenu une ou plusieurs fois un soutien régional, que ce soit une aide à l'écriture ou une aide à la première œuvre<sup>1</sup> puis, accompagnés d'un producteur, une aide au développement ou à la production de la Région Grand Est et/ou de l'Eurométropole de Strasbourg. Par ailleurs 9 d'entre eux ont également sollicité une aide nationale auprès du CNC (aide à l'écriture ou soutien du fonds d'aide à l'innovation audiovisuelle), et 7 d'entre eux l'ont obtenue. 7 auteurs ont également vu un ou plusieurs de leurs films sélectionnés en festival et recevoir un prix.

Ainsi l'obtention d'aides régionales et nationales, les sélections et les récompenses en festivals sont autant d'étapes qui dessinent de véritables parcours d'auteurs, validant et sanctionnant leur travail d'écriture et de cinéaste. Ces étapes contribuent à l'intérêt qui pourra être porté par l'agent dont le travail permettra à l'auteur de maximiser ses chances de réussite pour ses futurs projets.

<sup>1</sup> L'aide à la première œuvre était un dispositif de l'Agence culturelle d'Alsace, une aide forfaitaire de 10 200 € sous forme de remboursement de factures, attribuée à une société de production éligible pour la production du premier projet d'un réalisateur.



### III.

## Formation des auteurs : la fin du mythe de l'autodidaxie<sup>1</sup>

### En résumé

#### Formation initiale premier cycle

- 12 % des auteurs ont suivi une option cinéma au lycée. C'est le lycée de Munster (68) qui est le plus de fois cité. Seuls 9% des auteurs répondants se déclarent autodidactes ou sans formation.

#### Formation initiale second cycle

- 91 % des auteurs ont suivi une formation initiale de second cycle principalement dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, de l'art ou des sciences humaines et sociales.

Parmi eux :

- 33% ont suivi deux à trois cursus différents en formation initiale.
- 58% ont suivi une formation initiale de type universitaire.
- 26 % ont suivi une école de cinéma et/ou d'audiovisuel.
- 19 % ont suivi une spécialisation en écriture pendant leur formation initiale.
- Le cursus cinéma de la faculté des Arts de Strasbourg et l'IECA de Nancy représentent ensemble 52 % des formations universitaires suivies.

#### Formation continue

- 48,5 % des auteurs ont suivi une ou plusieurs formations continues en écriture de format et de durée divers.
- Elles confèrent à l'auteur des techniques d'écriture et un perfectionnement de la dramaturgie. Elles opèrent aussi comme label pour le projet ou l'auteur. Les temps de formation sont également propices à la constitution d'un réseau professionnel.
- Le financement des formations dépend de l'activité professionnelle de l'auteur et de sa capacité à cotiser auprès d'un OPCO<sup>2</sup>. Dans le cas contraire, son accès aux formations les plus coûteuses sera limité.

L'étude montre qu'au-delà du cliché romantique du génie créateur, de l'auteur-réalisateur autodidacte, les auteurs se forment. Cela ne remet pas en cause la notion même de cinéma d'auteur proposant un regard singulier et personnel.

Les parcours des auteurs répondants nous révèlent les étapes de formation qui leur ont permis d'acquérir, directement ou indirectement, les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'exercice de leur activité d'écriture.

De plus, la présence de formations à l'écriture et à la réalisation documentaire est un critère essentiel du dynamisme et de la performance d'une filière régionale.<sup>3</sup>

#### Définitions préalables

La formation initiale est une formation diplômante correspondant aux études effectuées le plus souvent après le baccalauréat et qui permettra à l'étudiant d'acquérir les bases de son métier.

La formation continue est un processus d'apprentissage où les personnes en activité acquièrent des savoirs et savoir-faire nouveaux. L'objectif est de continuer à se former pour s'adapter aux transformations techniques, pratiques et méthodologiques du champ professionnel, dans certains cas lors d'une reconversion. Elle peut être qualifiante ou diplômante.

<sup>1</sup> L'autodidaxie est l'acquisition de connaissances par un individu en dehors des dispositifs éducatifs officiels (établissements scolaires, centres d'apprentissage ou de formation) et sans intervention d'un enseignant ou d'un formateur (définition Dictionnaire Larousse).

<sup>2</sup> Opérateur de compétences.

<sup>3</sup> *Production documentaire, un regard hexagonal*, films en Bretagne, p. 23



## La formation initiale

### Études secondaires

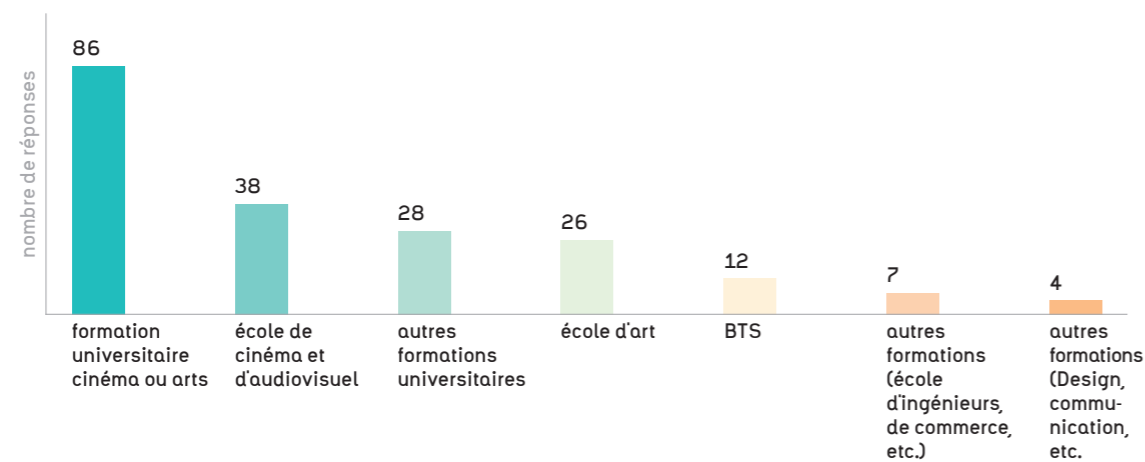
19 auteurs répondants, soit 12 %, ont indiqué avoir suivi une option cinéma au lycée. C'est le lycée de Munster qui est le plus cité, suivi par ceux de Mulhouse et de Metz puis d'autres lycées français en-dehors de la région Grand Est.

Seulement 14 auteurs (9 %) se déclarent spontanément autodidactes ou sans formation.

### Enseignement supérieur

Ils sont 149 auteurs en Grand Est, soit 91 % des répondants, à faire état d'une formation initiale de second cycle. Plus d'un tiers de ces derniers a suivi deux à trois cursus différents au cours de sa formation initiale.

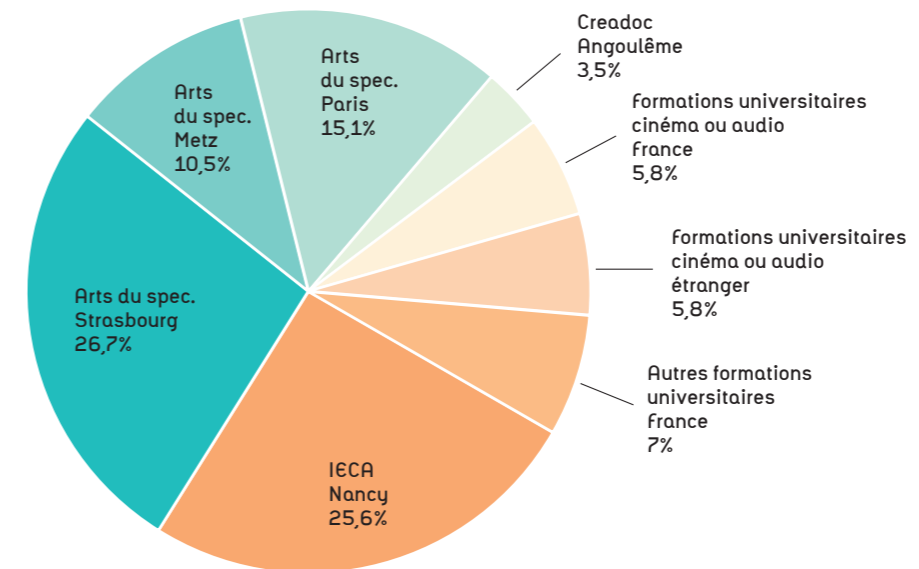
#### CURSUS DE FORMATION INITIALE DES AUTEURS RÉPONDANTS / 149 auteurs



### Des cursus universitaires dominants

86 auteurs, soit 58 % des 149 auteurs ayant suivi une formation initiale de second cycle ont suivi une formation de type universitaire.

#### FORMATION UNIVERSITAIRE CINÉMA, AUDIOVISUEL OU ARTS DU SPECTACLE / 86 auteurs



La catégorie « formations universitaires cinéma ou audiovisuel en France » regroupe :

- langue et culture étrangère,
- traducteur audiovisuel (Paris 7),
- études cinématographiques ou audiovisuelles à Lille, Poitiers et Lyon.

La catégorie « formations universitaires cinéma ou audiovisuel à l'étranger » regroupe :

- l'université libre de Bruxelles (arts du spectacle ou écritures et analyses cinématographiques),
- l'université de théâtre et cinéma de Bucarest,
- l'université de Montréal (études cinématographiques et scénarisation)

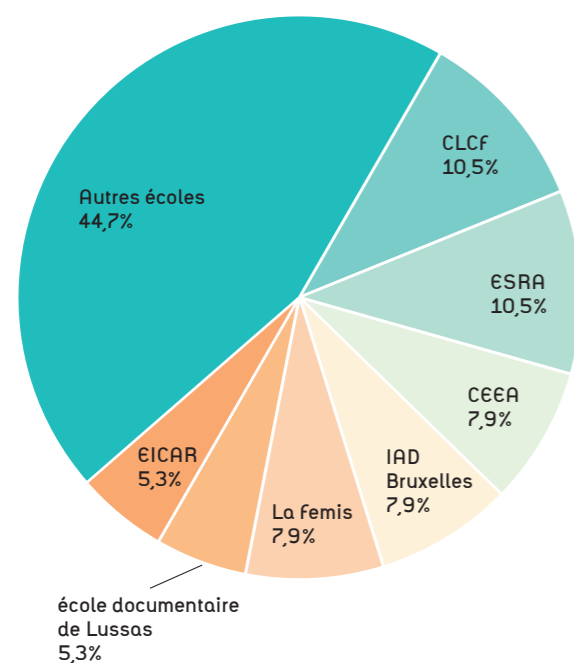
La catégorie « autres formations universitaires en France » regroupe :

- médias numériques associés aux technologies de l'image et du Son (Reims),
- l'école supérieure d'audiovisuel (ESAV) de Toulouse,
- musicologie à Lyon et à Strasbourg,
- conservatoire de Lyon,
- histoire de l'art à Strasbourg,
- IUT d'information et de communication.

## Écoles de cinéma

38 auteurs, soit 26 % des 149 auteurs répondants, ont suivi, uniquement ou en complément d'une formation universitaire, une école de cinéma et/ou d'audiovisuel.

ÉCOLE DE CINÉMA ET D'AUDIOVISUEL / 38 auteurs



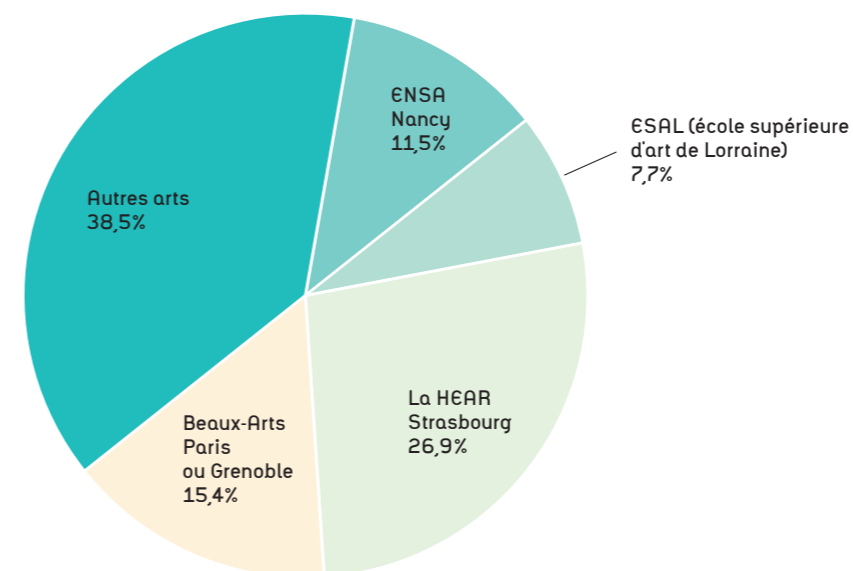
La catégorie « autres écoles » regroupe les structures ci-après détaillées et regroupées géographiquement.

- Les écoles situées à Paris ou en région parisienne : 3IS (Institut international image & son), EMC Malakoff, L'école de la cité Saint-Denis, Les Gobelins, Louis lumière, l'INA.
- En Grand Est, la seule école citée est la MJM Graphic Design de Strasbourg.
- Les écoles citées et situées dans d'autres régions de France sont les suivantes : Cinésup Nantes (prépa aux grandes écoles), IMCA Provence, Le Fresnoy, SupInfocom, Cinétel.
- Les écoles situées à l'étranger sont : FAMU Prague, INIS Montréal, INRACI (Bruxelles), Bachelor of Science (BSc) Broadcast Industry (Liverpool).

## Formations en art

26 auteurs, soit 17 % de l'échantillon de 149 auteurs, ont indiqué avoir suivi une formation en art.

ÉCOLE D'ART ET AUTRES FORMATIONS EN ARTS / 26 auteurs



La catégorie « autres arts » regroupe les formations suivantes :

- Art Center College of Design, Pasadena, USA,
- Arts appliqués, arts plastiques et arts visuels,
- École d'art Emile Cohl (Lyon),
- EPSAA (école de graphisme de la ville de Paris),
- ESAAT - Roubaix,
- Arts du théâtre (Paris).

## Autres formations

28 auteurs, soit 19 % de l'échantillon ont suivi une autre formation universitaire (anthropologie, sociologie, histoire, archéologie, littérature ou lettres, philosophie, droit, journalisme).

12 auteurs, soit 8 % de l'échantillon ont suivi une formation de type BTS audiovisuel, communication visuelle ou multimédia.

10 auteurs, soit 7 % ont suivi une formation en école d'architecture, d'ingénieur ou de commerce.

Les 4 formations citées dans la catégorie « autre formation cinéma ou art » sont les suivantes : AFPA Issoudun, DSAA Design textile et direction artistique, DUT SÉRECOM, MJC Lorraine.

## Spécialisation en écriture

29 des 149 répondants, soit 19 % ont suivi une spécialisation en écriture au cours de leur formation initiale. Les mentions citées sont les suivantes :

- écriture de scénario de fiction (court et long),
- écriture ou écriture et réalisation documentaire,
- écriture audiovisuelle,
- nouvelles écritures,
- écriture de création
- scénario.

## En conclusion

On constate une forte prévalence des formations universitaires cinématographique dans le parcours des auteurs interrogés. Parmi eux, les formations locales de Strasbourg, Nancy et Metz agrègent plus de 60% des réponses. Il y a donc un enjeu majeur à proposer des sessions d'informations à destination des futurs auteurs qui sortiront de ces parcours régionaux. Globalement, les auteurs en Grand Est disposent d'une offre de proximité, à l'exception notable de la Champagne-Ardenne.

Par ailleurs, le nombre des auteurs issus d'écoles spécialisées en cinéma n'est pas négligeable, indiquant des choix d'orientation après le bac plus marqués en direction d'une carrière dans les métiers du cinéma. Au sein de ces parcours, seul 10% ont suivi une formation initiale dans les « grandes écoles » de cinéma que sont La Femis et Louis Lumière. Cela s'explique sans doute par le niveau de sélectivité élevé de ces formations.

## 2

# La formation continue et le développement de projets

Ils sont 79 auteurs, soit 48,5 % de la population interrogée à avoir suivi une formation continue en écriture et/ou une résidence de développement de projets. Quelles sont ces formations et résidences d'écriture suivies par les auteurs du Grand Est ? Quels sont leurs modes de financement (fonds propres, OPCO<sup>1</sup> etc.) ?

## Le type de formation

Les auteurs recourent à différentes formations, ateliers d'écriture ou de pré-écriture, formation en centres agréés, workshops, master-classes. Les propositions à l'échelle nationale et régionale sont nombreuses et leurs modalités d'accès peuvent être très différentes selon la structure et la formation choisie.

Les différents types de perfectionnement de l'écriture cités par les auteurs répondants ont été regroupés de la manière suivante :

- Formations dispensées en centre de formation dont l'offre n'est pas exclusivement centrée sur l'écriture ou structures dispensant à la fois des formations initiales et des formations continues. Les structures citées ensemble 25 fois sont les suivantes : le CÉFPf, le CIFAP, Focal Lausanne, Dixit formation, les Ateliers Varan, le CÉEA, Lussas, la Femis, Louis Lumière.
- Les résidences d'écriture ou workshops consacrés à l'écriture et au développement de projets sont dispensés par des structures de formation exclusivement consacrées à l'écriture cinématographique et audiovisuelle (citées ensemble 28 fois) : les résidences d'écriture de l'Agence culturelle, les résidences d'écriture du Centre de résidence De l'écriture à l'image à Saint-Quirin, le Moulin d'Andé, Le Groupe Ouest, le Torino filmLab.
- Les ateliers d'écriture ou masters classes cités ensemble 25 fois sont les suivants : les masters classes Christopher Vogler, John Truby, Robert McKey, l'Atelier de pré-écriture de la Safire, la Scénaristerie et le Grand atelier d'animation japonaise de l'Agence culturelle.

On remarque que les auteurs font appel à plusieurs types de formations. Pour les seules résidences d'écriture et de développement, on compte déjà plus d'une trentaine de propositions sur le territoire national.<sup>2</sup>

Si les offres de formation sont nombreuses, le choix des auteurs se fait selon deux entrées :

- tout d'abord l'entrée du genre, documentaire ou fiction, selon la prédominance de l'un ou de l'autre dans le travail de l'auteur,
- puis le type d'apport recherché : formation théorique sur l'écriture et le scénario en général ou développement spécifique d'un projet suivant son format.

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> avril 2019, onze opérateurs de compétences (OPCO), chargés d'accompagner la formation professionnelle, ont été agréés. Ils remplacent les anciens Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA). Ils ont pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.

<sup>2</sup> Guide de l'accompagnement - Écriture, développement, réalisation et post-production du CNC.

On observe également une mobilisation graduelle des types de formations : atelier de pré-écriture ou d'écriture puis participation à une résidence d'écriture, ou encore formation puis master-classes. Ces combinaisons sont multiples et mettent toutes en évidence une progression de l'auteur dans son parcours et donc une évolution de ses besoins en formation au fil de sa carrière.

Certes utiles pour acquérir des techniques d'écriture et perfectionner la dramaturgie, les formations jouent aussi un rôle de labélisation pour les projets et les auteurs. C'est d'autant plus vrai lorsqu'elles sont reconnues par les pairs. Ces formations, en étroite collaboration avec les institutions et opérateurs privés du secteur, assurent une continuité de l'évaluation des projets tout en formant l'auteur et en lui permettant de constituer et d'entretenir son réseau professionnel.

L'offre de formation continue est variée : la méthode proposée, objectifs d'apprentissage, durée (le temps d'une journée pour une master-class ou un atelier, en sessions plus longues, en immersion etc.).

### Sélection et mode de financement des formations

En juillet 2018, pour les salariés intermittents, on dénombre 27 formations dédiées à l'écriture dans le seul catalogue de l'AFDAS<sup>1</sup>. Les coûts pédagogiques de ces formations s'élèvent en moyenne à 5 260 €. <sup>2</sup>

Cinq auteurs répondants ayant obtenu une aide à l'écriture de la Région Grand Est l'ont utilisée en partie pour le financement d'un atelier, d'une formation ou d'une résidence d'écriture dédié à leur projet. Par ailleurs, une vingtaine d'auteurs a fait état d'une prise en charge AFDAS pour au moins une des formations continues suivies.

On en conclut que pour les autres formations suivies par ces auteurs, mais également par ceux n'ayant jamais bénéficié d'une prise en charge AFDAS, la participation à des actions de formation ou des résidences d'écriture s'est faite par un financement personnel ou un financement institutionnel (aide directe à l'auteur ou subvention de l'action de formation auprès de la structure de formation).

Présentation de quelques exemples.

### Les ateliers de pré-écriture de la Safire Grand Est

La Safire Grand Est propose des ateliers d'écriture avec 3 offres distinctes : documentaire, court métrage de fiction et nouvelles écritures.

Globalement, ces ateliers sont destinés aux auteurs régionaux émergents. Ils sont animés par un auteur rémunéré, membre actif de la Safire et se composent de 6 journées de travail collectif autour des projets des participants retenus. Ils visent à aboutir à un premier dossier pouvant servir de base à un échange avec un producteur ou à une demande d'aide à l'écriture.

Ces ateliers bénéficient du soutien de la Région Grand Est et de la DRAC et une petite participation financière à hauteur de 70 € est demandée à chacun des auteurs retenus (incluant 50 € d'adhésion à l'association).

### Les résidences d'écriture du Centre de résidence de l'écriture à l'image (Saint-Quirin - 57)

Le Centre de résidence de l'écriture à l'image propose chaque année trois résidences d'écriture : court métrage fiction et animation, documentaire et écritures innovantes.

Les résidences d'écriture s'articulent autour d'un travail collectif et de partage des connaissances en immersion à Saint-Quirin, village du piémont vosgien (région Grand Est). Ces résidences sont encadrées par un producteur et mobilisent l'intervention de professionnels (auteurs, producteurs, diffuseurs). Elles permettent ainsi aux auteurs de penser, écrire et développer leur projet dans une réalité économique et ainsi de maximiser leurs chances de faisabilité du projet.

À titre d'exemple, la résidence d'écriture documentaire est soutenue par la Région Grand Est et par la DRAC Grand Est et une participation de 300 € est demandée (incluant l'adhésion à l'association).

### Le Groupe Ouest (Plounéour-Trez - 29)

Le Groupe Ouest est un lieu dédié à l'accompagnement d'auteurs et au suivi de développement de scénarios. La structure propose des résidences, des workshops et des formations aux conditions de sélection et de financement variées.

Les méthodes de travail en groupe, de confrontation et d'émulation permettent de faire progresser l'écriture des auteurs émergents et de perfectionner leurs projets.

Le Groupe Ouest propose à la fois des résidences d'écriture (La Sélection Annuelle du Groupe Ouest) et des formations (Scénario : Puissance & Âme, Bâtir un concept de série...).

Si La Sélection Annuelle du Groupe Ouest inclut les frais pédagogiques, de restauration et d'hébergement, le coût d'une formation " Puissance & âme " à titre d'exemple s'élève à 3 680 € par participant en 2020, une participation importante qui nécessitera dans ce dernier exemple l'intervention d'un OPCO ou d'une autre aide institutionnelle pour le financement de l'action de formation.

### En conclusion

On constate qu'en Grand Est les auteurs cinéma et audiovisuel disposent d'une offre diversifiée de formation continue mais aussi d'ateliers ou encore de résidences de développement de projets. Cette offre s'adresse à des auteurs régionaux mais est en partie ouverte à d'autres auteurs francophones, aux origines hétérogènes, nourrissant ainsi les différents groupes de travail.

Les auteurs participants successivement à un atelier d'écriture, une résidence puis déposant une demande d'aide à l'écriture mettent en évidence le principe de parcours d'auteurs émergents en région<sup>1</sup>.

D'autres formations ou résidences à l'échelle nationale sont régulièrement suivies par des auteurs du Grand Est.

Ces formations continues à la Fémis à Paris, résidences d'écriture au Moulin d'Andé en Normandie ou encore au Groupe Ouest en Bretagne sont autant de moyens de perfectionnement de l'écriture ou de développement des projets qui sont complémentaires aux actions et structures de la région Grand Est.

<sup>1</sup> LAFDAS est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

<sup>2</sup> www.afdas.com

<sup>1</sup> Les parcours d'auteurs Grand Est sont notamment suivis par le Bureau des auteurs de l'Agence culturelle Grand Est.



## IV.

# Les auteurs et les dispositifs de soutien à l'écriture

### En résumé

- 69 % des interrogés, soit 112 auteurs répondants, ont sollicité au moins une fois l'aide à l'écriture de la Région Grand Est. Elle est obtenue 1,25 fois en moyenne.
- 28 %, soit 45 auteurs répondants, ont déjà sollicité au moins une fois, via leur producteur, l'aide au développement de la Région Grand Est. Cette aide est obtenue en 1,33 fois en moyenne.
- 37 % (61 auteurs), ont déjà sollicité au moins une fois, via leur producteur, l'aide à la production de la Région Grand Est. Elle est obtenue 2,4 fois en moyenne.
- 28 auteurs n'ont jamais sollicité d'aide, tous dispositifs confondus, principalement parce qu'ils considéraient leur projet inabouti, qu'ils ne se considéraient pas légitimes ou qu'ils voulaient entrer rapidement en développement voire en production.
- 43 auteurs ont sollicité d'autres aides au sein de la région Grand Est : dispositifs « Jeunes » aide la diffusion de l'ORRCA, Conseil Départemental des Vosges, aide à la production de l'Eurométropole de Strasbourg, etc.
- 42 auteurs, soit 28 % des répondants, ont sollicité une aide à l'écriture d'une autre région de France ou une aide privée.
- 44 %, ont déjà sollicité une aide à l'écriture auprès du CNC. Le nombre de demandes par auteur est de 2 fois en moyenne, et le nombre d'obtentions de 1,8 fois en moyenne. Les deux dispositifs les plus souvent sollicités sont l'aide au scénario et le fonds d'aide à l'innovation audiovisuelle (FAIA).
- 56 % des répondants, n'ont jamais déposé de demande d'aide auprès du CNC. Les principales raisons avancées sont le manque de connaissance et d'information sur les dispositifs ou encore le sentiment de ne pas avoir un projet suffisamment solide pour réussir.

À ce jour, 24 collectivités françaises sont dotées d'un dispositif d'aide à l'écriture et/ou au développement.<sup>1</sup>

En 2018, le CNC recense cinq bureaux des auteurs et maisons des auteurs en France<sup>2</sup> :

- un bureau national : le bureau des auteurs du CNC ;
- deux bureaux des auteurs régionaux<sup>3</sup> portés par l'Agence régionale ALCA et Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma ;
- deux maisons des auteurs à Paris, à la SACD et à la SCAM.

<sup>1</sup> <http://www.ciclic.fr/ressources/trouver-une-collectivite-panorama-2018>

<sup>2</sup> Guide de l'accompagnement - Écriture, développement, réalisation et post-production du CNC

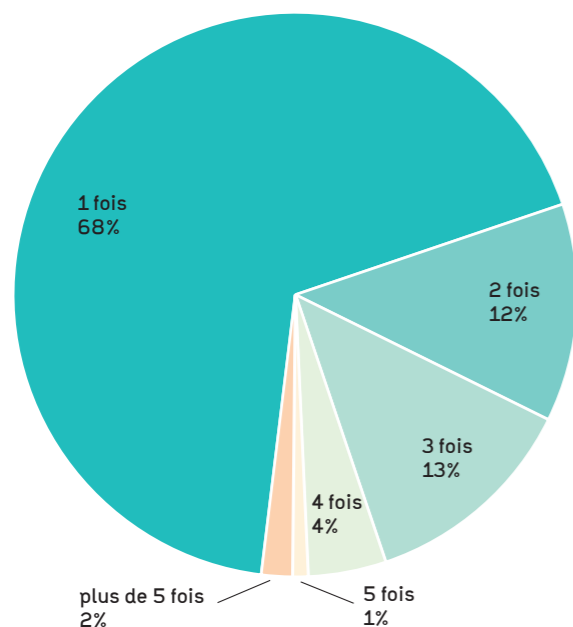
<sup>3</sup> L'action du Bureau des auteurs de l'Agence culturelle Grand Est peut être rattachée à cette typologie.

## Soutiens en Grand Est

Les auteurs se sont exprimés sur les dispositifs régionaux sollicités et obtenus au cours des dix dernières années (Région Grand Est ou l'une des trois anciennes Régions Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne). Leurs réponses nous permettent de retracer leur parcours d'auteurs tout au long du processus de création, de la conception à la mise en production du projet.

### L'aide à l'écriture de la Région Grand Est

AUTEURS AYANT SOLLICITÉ L'AIDE À L'ÉCRITURE / pour un échantillon de 112 auteurs



On distingue que le soutien aux auteurs en Grand Est se structure en trois phases :

- L'aide à l'écriture de la Région Grand Est, instruite par l'Agence culturelle Grand Est. Elle est ouverte aux auteurs régionaux, qu'ils soient accompagnés ou non par une société de production. Elle est de 3 500 € pour les œuvres d'une durée inférieure à 60 minutes et de 5 000 € pour les œuvres de plus de 60 minutes ;
- L'Agence culturelle Grand Est propose un suivi tutoral à tous les auteurs bénéficiaires de l'aide à l'écriture ainsi qu'aux auteurs non bénéficiaires de l'aide mais ayant reçu un avis favorable du Comité de lecture pour un suivi tutoral seul.
- Un dispositif d'accompagnement de trois auteurs émergents au festival de Clermont-ferrand, et une délégation à Valence Scénario avec une prise en charge de l'accréditation.

69% des répondants ont déjà sollicité l'aide à l'écriture. Plus des 2/3 d'entre eux ne l'ont sollicité qu'une seule fois. L'aide à l'écriture est obtenue 1,25 fois en moyenne. Le dispositif d'aide à l'écriture qui préexistait en Alsace depuis 2003 est élargi depuis 2017 à l'ensemble du territoire.

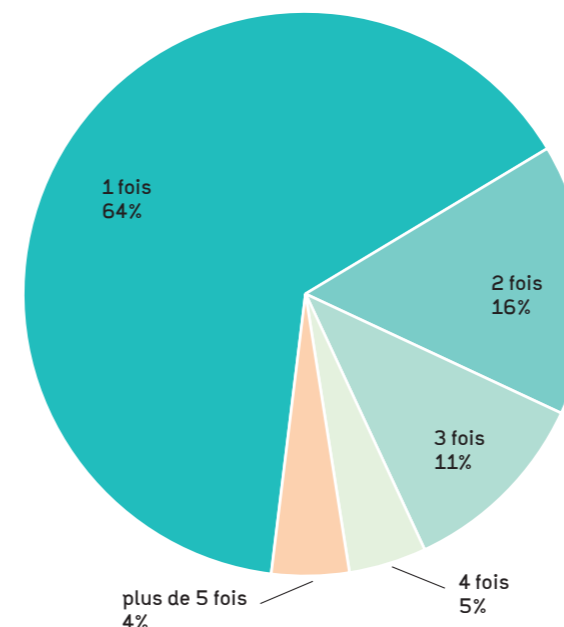
## L'aide au développement et à la production de la Région Grand Est

L'aide au développement et l'aide à la production sont des dispositifs que seul le producteur peut solliciter.

45 auteurs répondants, soit 28 %, ont déjà sollicité l'aide au développement via leur producteur.

### AUTEURS DONT LE PRODUCTEUR A SOLLICITÉ L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

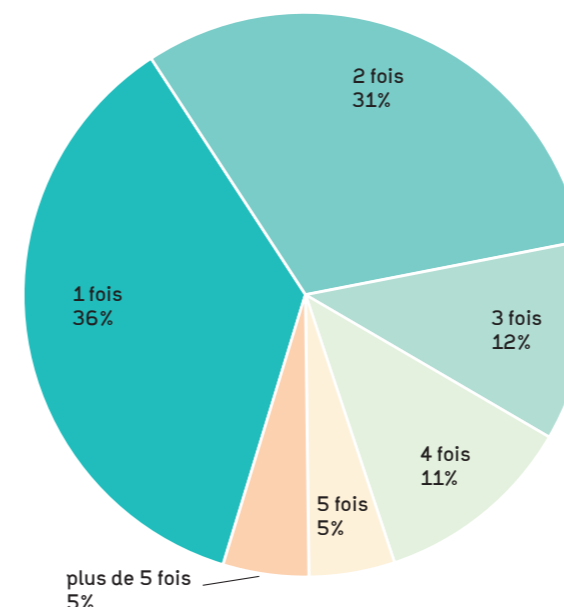
pour un échantillon de 45 auteurs



Cette aide a été obtenue en moyenne 1,33 fois.

### AUTEURS DONT LE PRODUCTEUR A SOLLICITÉ L'AIDE À LA PRODUCTION

pour un échantillon de 61 auteurs

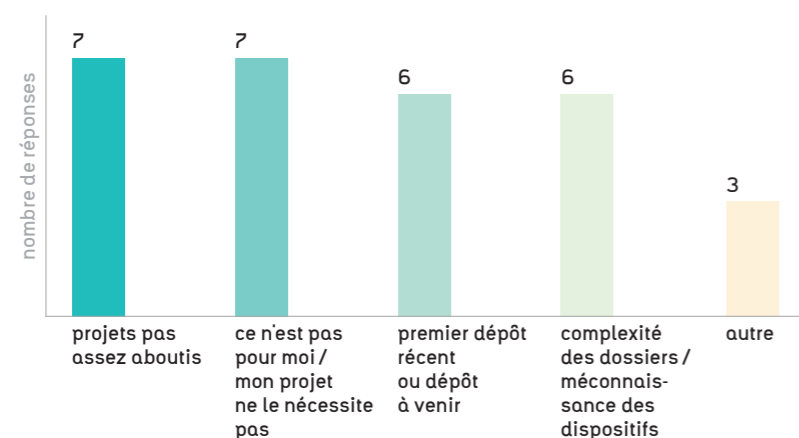


Ils sont 61 auteurs répondants, soit 37 %, dont le producteur a sollicité au moins une fois une aide à la production pour l'un des projets de l'auteur. Cette aide a été obtenue 2,4 fois en moyenne.

### Motifs de non sollicitation

28 auteurs répondants n'ont jamais sollicité d'aide en région Grand Est, tous dispositifs confondus.

#### MOTIFS AVANCÉS PAR LES AUTEURS N'AYANT JAMAIS SOLLICITÉ D'AIDE RÉGIONALE CES DIX DERNIÈRES ANNÉES / pour un échantillon de 28 auteurs



En premier lieu les auteurs font état de projets qui étaient insuffisamment aboutis pour un dépôt de demande d'aide ou encore parce qu'ils considéraient ne pas pouvoir déposer de demande :

- soit parce qu'ils n'entraient pas dans les critères de l'aide, notamment de l'aide à l'écriture ;
- soit parce que les projets n'étaient pas « assez conséquents » et que l'auteur ne se considérait pas « légitime » pour faire une demande d'aide ;
- ou encore parce qu'il s'agissait de projets à « petit budget » pouvant se faire rapidement sans soutien financier.

Puis en second lieu :

- par manque de connaissances et de compétences pour l'élaboration d'un dossier, considéré comme quelque chose de complexe, un « labyrinthe » ;
- par manque de connaissance du dispositif d'aide à l'écriture, à destination de l'auteur, pensant parfois même qu'il s'agissait d'un dispositif uniquement accessible aux producteurs.

### Les autres aides en Grand Est

L'aide à la première œuvre est un ancien dispositif de l'Agence culturelle d'Alsace. Le nombre d'auteurs l'ayant sollicitée est modéré : 10 % des auteurs répondants. Cette aide, à destination des cinéastes émergents ne pouvait être obtenue qu'une seule fois pour la fabrication d'un premier film. 44 auteurs répondants ont indiqué avoir sollicité d'autres dispositifs existants en Grand Est.

#### Les aides sollicitées par l'auteur

Les dispositifs « Jeunes » sont cités 6 fois (soit 13 % de l'échantillon).

Les autres dispositifs cités sont les suivants :

- l'aide à la création ;
- l'aide à la diffusion de l'ORRCA ;
- l'aide à l'installation ou l'aide à la pratique amateurs ;
- l'AMI ;
- une bourse culturelle de la Ville de Mulhouse ;
- une bourse Institut Français / Région Alsace / Ville de Strasbourg ;
- le Conseil départemental de l'Aube
- le Conseil départemental des Vosges ;
- la Ville de Troyes et le Grand Troyes ;
- la fondation Aquatique Show.

#### Les aides sollicitées par le producteur

L'Eurométropole de Strasbourg (EMS) est la seule collectivité signataire d'une convention de coopération avec le CNC et sa Région. Ce fonds de soutien existe depuis plus de 25 ans. L'aide à la production de l'EMS a été citée 24 fois (soit 53 % des auteurs ayant sollicité une autre aide au sein de la région).

Le dispositif Tango & Scan (créé en 2012) a été cité 3 fois, soit 7 % de l'échantillon de 44 auteurs. Ce soutien financier favorise la rencontre entre un acteur du secteur créatif ou numérique et un acteur d'un autre secteur d'activité pour la réalisation d'un projet innovant commun. Le porteur de projet doit être domicilié sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

### Aides hors Grand Est

28 % des répondants, soit 42 auteurs, ont indiqué avoir sollicité une aide à l'écriture d'une autre collectivité territoriale en dehors de la région Grand Est.

Les collectivités citées ensemble 25 fois :

- Île-de-France (7 fois) ;
- Hauts-de-France, Normandie, Aquitaine (chacune 3 fois) et Bretagne (2 fois) ;
- Limousin, Guyane, Rhône-Alpes, Centre, PACA, Corse et le CD93 (chacune 1 fois).

Prix et soutiens privés cités ensemble 31 fois :

- Beaumarchais SACD (10 fois), Brouillon d'un rêve SCAM (9 fois), Étoile de la SCAM (4 fois) ;
- Fondation Lagardère, Fondation de France, Pitch Annecy, Bourse Mondiale (chacune 2 fois) ;
- film fund Luxembourg, Société Suisse des Auteurs.

Les auteurs sollicitent ces aides car elles peuvent être cumulées aux autres dispositifs, notamment ceux de la Région Grand Est et parce qu'elles participent également à leur « labélisation », faisant connaître leur nom et leurs projets.

## Aides du CNC

Les aides nationales du CNC sont nombreuses, y compris pour l'étape d'écriture : aide à la création, aide au scénario, à l'écriture, à la réécriture, au concept, etc. Ces dispositifs de soutien se déclinent selon le type de projet (long métrage, court métrage, série TV ou web, nouveaux médias) et selon le genre (documentaire, fiction etc.).

Ils sont 71 auteurs, soit 44 % des répondants, à avoir déjà sollicité une aide auprès du CNC. On constate que moins de la moitié des auteurs sont en mesure de mobiliser le soutien du CNC. (cf. ci-après « Motifs de non sollicitation »).

Le nombre de demandes d'aide CNC relevant de « l'écriture » est de 2 fois en moyenne. Le nombre d'obtention de ces mêmes aides est en moyenne de 1,8 fois.

On en conclut que les projets déposés le sont au moment où ils ont le plus de chances de réussite, preuve d'une bonne connaissance des attendus par les auteurs déposants et/ou les producteurs les accompagnant.

Par ailleurs, parmi les 71 auteurs à avoir déposé une demande d'aide au CNC, 56 d'entre eux (79%) ont également déposé une demande d'aide à l'écriture auprès de la Région Grand Est, preuve d'une connaissance pour la majorité d'entre eux du caractère complémentaire des dispositifs régionaux et nationaux.

Pour ce même échantillon de 71 auteurs, les demandes de soutien à l'écriture déposées auprès du CNC se répartissent de la manière suivante :

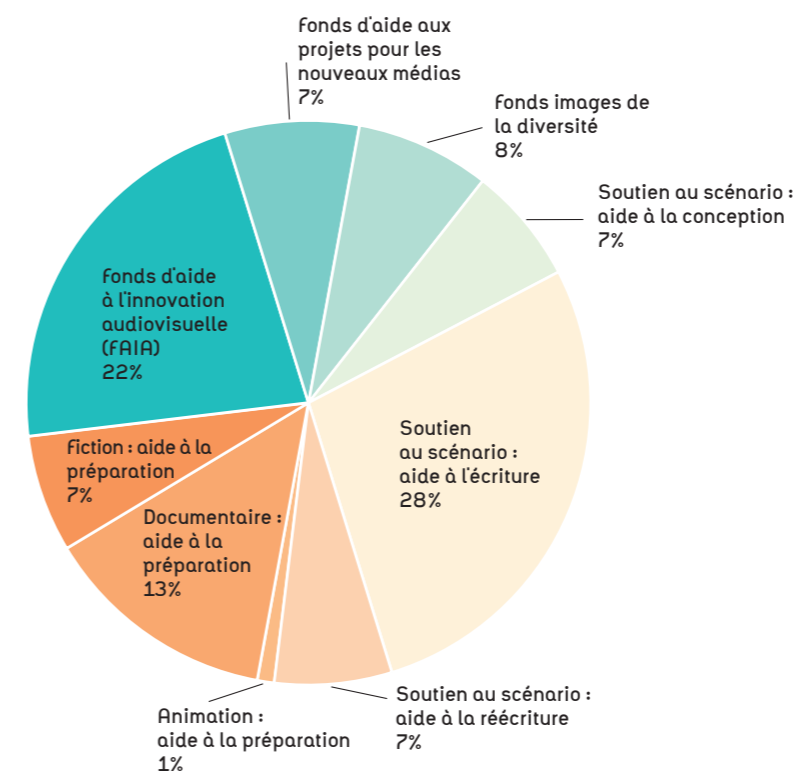
- 51 % au titre d'aides audiovisuelles ,
- 41 % au titre d'aides cinéma ,
- 8 % pour le fonds images de la diversité (audiovisuel et cinéma).

Exemples d'aides audiovisuelles : FAIA, fonds d'aide aux projets pour les nouveaux médias, aide à la préparation documentaire ou animation...

Exemples d'aides cinémas : aide à l'écriture, aide à la réécriture...

## RÉPARTITION DES AIDES SOLLICITÉES AUPRÈS DU CNC

pour un échantillon de 71 auteurs

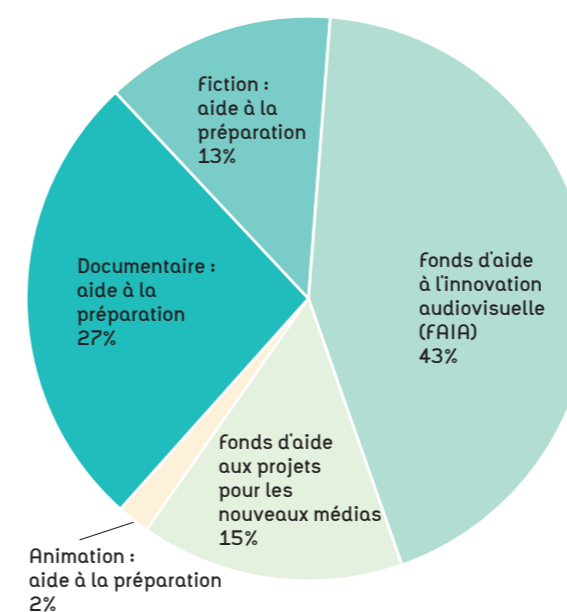


Les deux dispositifs les plus sollicités sont l'aide au scénario et le fonds d'aide à l'innovation audiovisuelle (FAIA).

## Les aides à l'écriture pour des œuvres audiovisuelles

### RÉPARTITION DES AIDES À L'ÉCRITURE AUDIOVISUELLE SOLLICITÉES AUPRÈS DU CNC

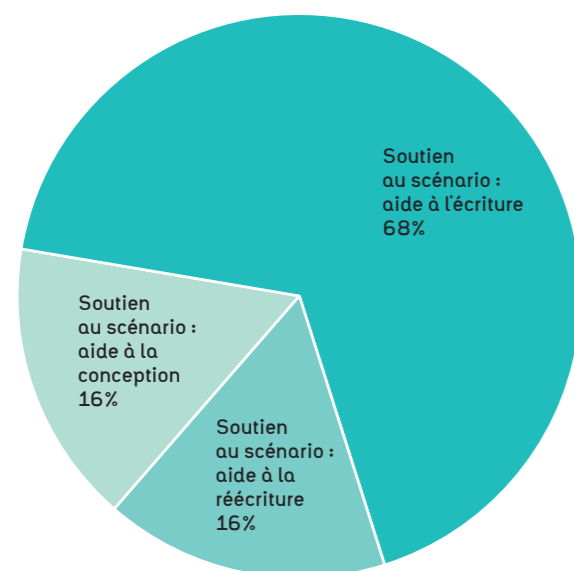
pour un échantillon de 53 réponses





### Les aides à l'écriture pour des œuvres cinématographiques

RÉPARTITION DES AIDES À L'ÉCRITURE CINÉMA SOLLICITÉES AUPRÈS DU CNC  
pour un échantillon de 43 réponses



### Le fonds images de la diversité

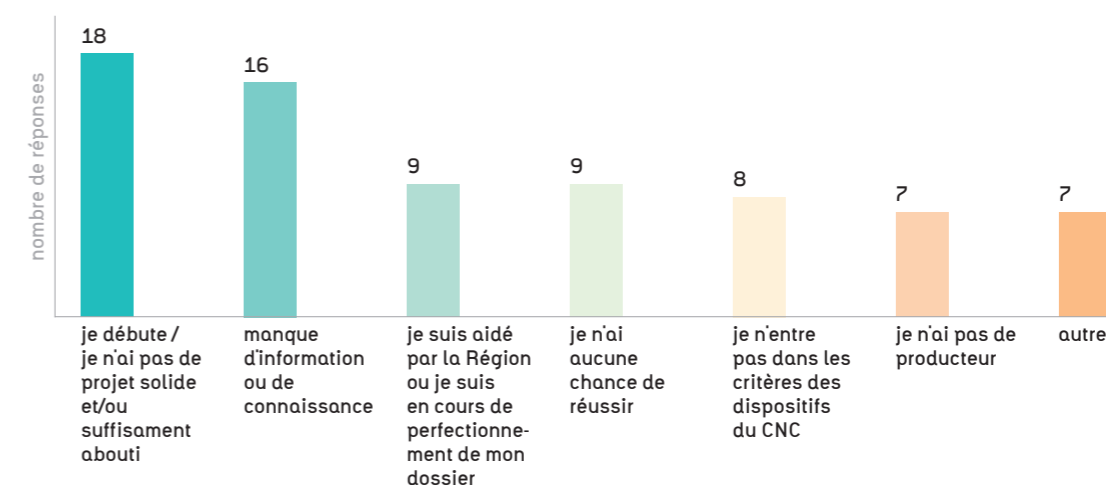
Ce fonds a été sollicité à hauteur de 8 % de l'ensemble des aides à l'écriture proposées dans notre questionnaire. Le fonds images de la diversité concerne les secteurs cinématographique, audiovisuel, multimédia et jeu vidéo pour tous les genres (animation, documentaire, fiction, spectacle vivant) et les formats suivants : unitaire, pilote, série, long métrage, court métrage, non linéaire. Les auteurs, producteurs, distributeurs et éditeurs peuvent prétendre à ces aides.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> <http://www.cnc.fr/web/fr/images-de-la-diversite>

### Motifs de non sollicitation

56% des auteurs (92) n'ont jamais déposé de demande auprès du CNC pour des motifs divers :

MOTIFS AVANCÉS PAR LES AUTEURS N'AYANT JAMAIS SOLLICITÉ  
D'AIDE À L'ÉCRITURE AUPRÈS DU CNC AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES  
échantillon de 68 auteurs



Les « autres » raisons évoquées sont principalement les suivantes :

- je n'en ai pas besoin / ce n'est pas nécessaire ,
- j'habitais à l'étranger ,
- mon projet doit se réaliser vite, je n'ai pas le temps d'attendre.

On en conclut que pour ces 92 auteurs, le manque de préparation, la peur de l'échec ou la méconnaissance de la complémentarité des aides nationales et régionales sont des freins au dépôt de leurs projets.



V.

## Quels sont les besoins en accompagnement des auteurs en Grand Est ?

### En résumé

Qualification des accompagnements par les auteurs répondants :

- L'aide financière pour se consacrer à l'écriture et la mise en relation avec des producteurs arrivent en tête des accompagnements considérés comme « très importants ».
- Diagnostic de projets, formations, tutorat et soutien pédagogique et technique sont qualifiés « d'importants » par les auteurs répondants.
- Moins de 15 % des auteurs en moyenne ont qualifié les propositions d'accompagnement de « moins importantes ».

Les dispositifs énoncés sont largement validés par les auteurs répondants.

147 auteurs, soit 89 %, sont en faveur de la création d'un bureau des auteurs en Grand Est.

Précisions qualitatives par 159 auteurs répondants de la forme que pourrait prendre un bureau des auteurs en Grand Est. Les thèmes les plus récurrents sont les suivants :

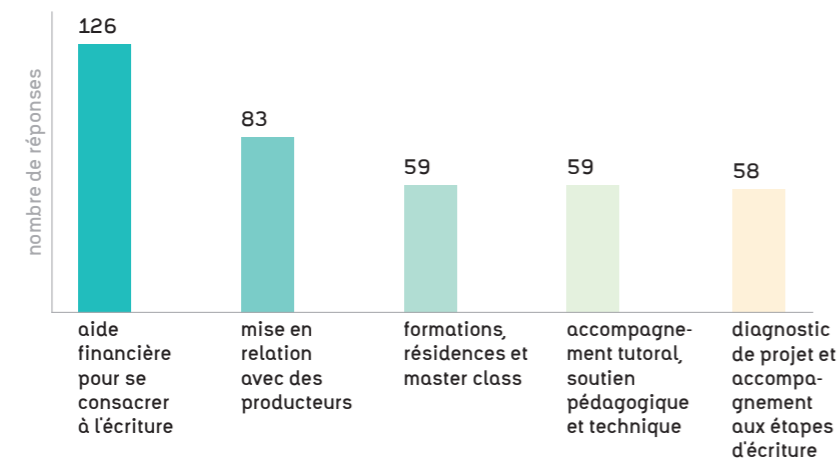
- accompagnement ,
- mise en relation professionnelle / réseau ,
- information / ressources ,
- espace de rencontres et d'échanges ,
- formations, résidences, master class, ateliers d'écriture ,
- soutien ,
- valorisation des auteurs.

# 1

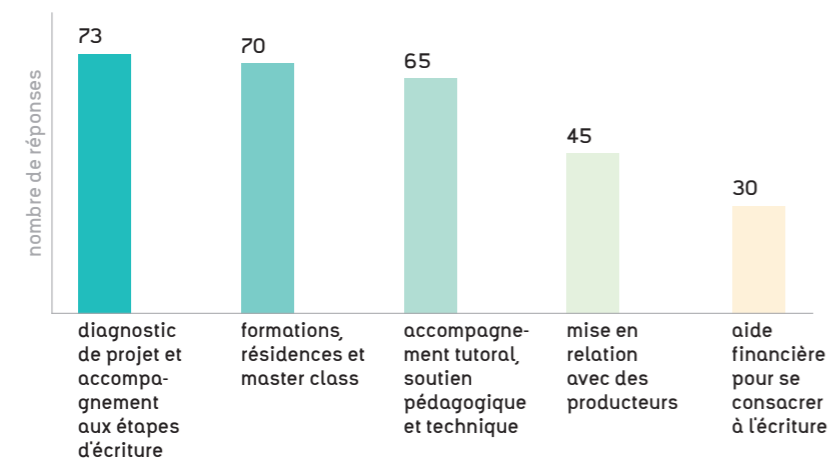
## Accompagnement à la professionnalisation des auteurs

Les auteurs de la région Grand Est ont qualifié l'utilité d'un certain nombre d'accompagnements en les classant par ordre d'importance.

### LES ACCOMPAGNEMENTS CONSIDÉRÉS PAR LES AUTEURS COMME « TRÈS IMPORTANTS »



### LES ACCOMPAGNEMENTS CONSIDÉRÉS PAR LES AUTEURS COMME « IMPORTANTS »



La catégorie « Très important », fait ressortir en premier lieu :

- l'aide financière pour se consacrer à l'écriture ;
- la mise en relation avec des producteurs.

La catégorie « Important » quant à elle fait ressortir :

- le diagnostic des projets et l'accompagnement pour appréhender les étapes d'écriture ;
- les formations, résidences et master class ;
- l'accompagnement tutoral pour bénéficier d'un soutien pédagogique et technique.

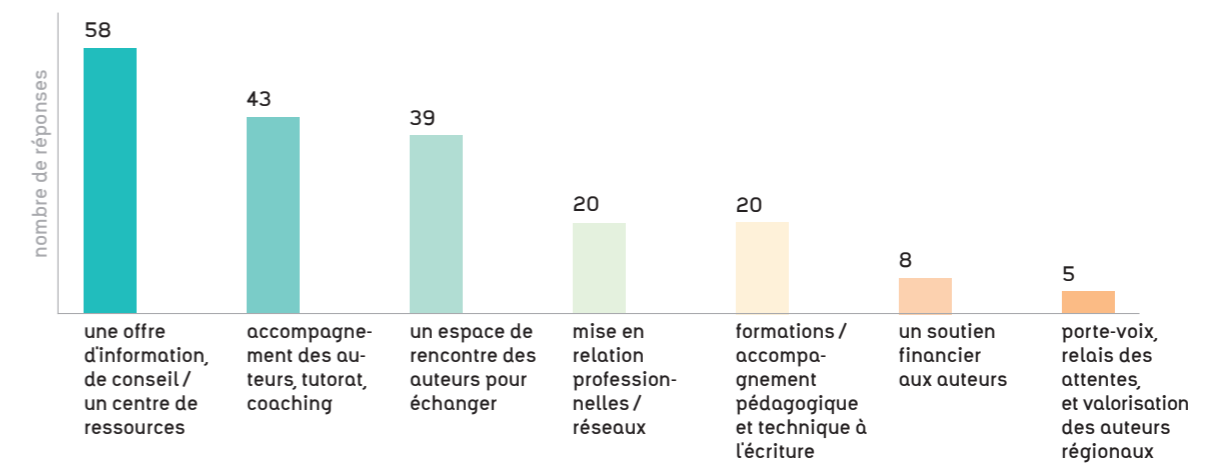
Ils ne sont que 3 % des auteurs en moyenne à n'avoir pas souhaité répondre et moins de 15 % en moyenne à considérer les propositions d'accompagnement comme moins importantes. Ces chiffres valident la pertinence des accompagnements énoncés.

# 2

## Un bureau des auteurs en région Grand Est

### Qu'est-ce qu'un bureau des auteurs d'après les auteurs répondants ?

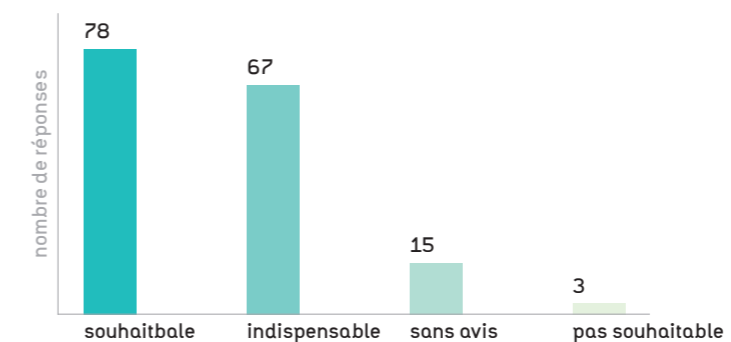
#### DÉFINITION D'UN BUREAU DES AUTEURS PAR LES AUTEURS INTERROGÉS



On constate que les catégories « mise en relation professionnelle », « intégration à des réseaux » et « soutien financier » sont moins citées spontanément pour définir un bureau des auteurs que lorsqu'il s'agit de hiérarchiser l'importance des accompagnements. Cela s'explique sûrement car ces appuis sont préexistants et ne sont donc pas cités prioritairement, étant considérés comme acquis.

### Intérêt d'un bureau des auteurs en Grand Est

#### UN BUREAU DES AUTEURS EN GRAND EST SERAIT... / 163 auteurs répondants



78 auteurs, soit 48 %, estiment souhaitable la création d'un bureau des auteurs en région Grand Est.

67 auteurs, soit 41 %, l'estiment indispensable.

C'est donc 147 auteurs, soit 89 % des auteurs répondants à être en faveur d'un tel dispositif.

Ils sont 9 % à ne pas avoir exprimé leur avis à ce sujet et 2 % à ne pas souhaiter la création d'un tel bureau.

## Qualification d'un bureau des auteurs en Grand Est

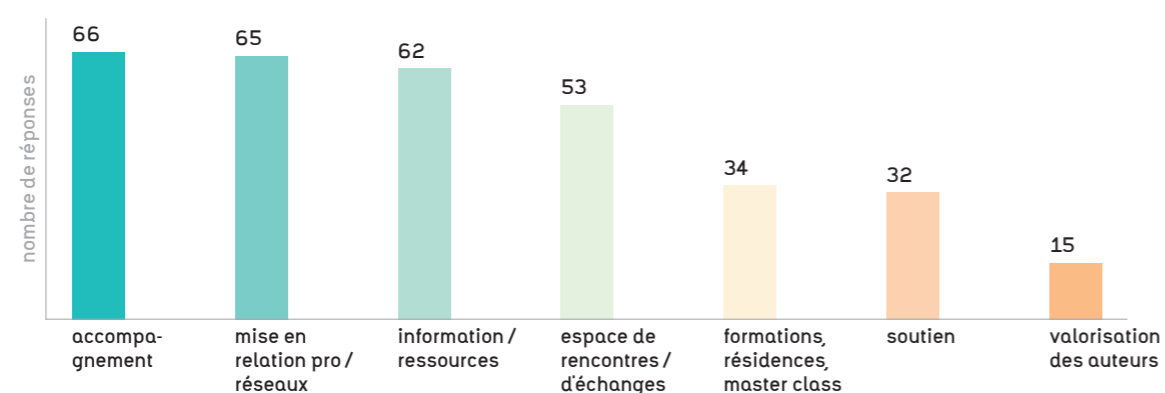
159 auteurs, soit 98 % des répondants se sont exprimés sur la forme que pourrait avoir un bureau des auteurs en Grand Est : fonction, missions, objectifs etc.

Les auteurs font ainsi preuve d'un fort intérêt pour les dispositifs et actions qui peuvent être menés en leur faveur ainsi qu'une volonté d'être impliqués dans leur mise en œuvre.

Les réponses qualitatives apportées par les répondants ont été regroupées par propositions récurrentes.

### VOTRE VISION IDÉALE DE L'OFFRE DE SERVICE D'UN BUREAU DES AUTEURS EN GRAND EST

159 auteurs répondants



## Synthèse des commentaires exprimés composant les catégories citées

### L'accompagnement

Il s'agit de l'accompagnement de projet ou d'auteur.  
Diagnostics de projets, réflexion et mise en place d'un programme d'action personnel.  
Analyse et expertise. Une version « auteurs » du Bureau d'accueil des tournages.  
Pour les auteurs débutants et professionnels.  
Un soutien pédagogique et technique.  
Un accompagnement dans les démarches administratives.  
Un accompagnement de proximité, un aiguillage.  
Coachier les auteurs.  
Une aide à la préparation de dossiers.  
Être un interlocuteur central pour apporter des réponses aux questions des auteurs.  
Des personnes qualifiées pour analyser les dossiers et prodiguer des conseils en écriture.

### Mise en relation professionnelle / réseaux

Accompagnement et mise en relation professionnelle.  
Rencontres entre les auteurs-réalisateurs et les producteurs.  
Accompagnement dans la recherche d'un producteur ou d'une société de production.  
Mise en relation avec d'autres auteurs.  
Organiser des rencontres entre pairs.  
Permettre d'identifier plus facilement les auteurs auprès des producteurs et professionnels du secteur.  
Rencontrer des partenaires.  
Créer des liens entre auteurs et financeurs.  
Mise en relation d'auteurs pour trouver des coscénaristes.  
Mettre en relation des auteurs et des réalisateurs pour leurs projets respectifs.  
Conseil dans la recherche de producteurs régionaux.  
Développer des synergies avec des producteurs et des diffuseurs.  
Mettre les auteurs en réseau.  
Aide à la solidification des réseaux.  
Aider les nouveaux entrants à se créer un réseau.  
Fédérer.  
Un réseau pour trouver des producteurs.

### Information / ressources

De l'information sur les dispositifs, les appels à projets, les festivals, les workshops, les masters classes, etc.  
Des conseils administratifs, juridiques et fiscaux.  
Centre de ressources, conseil et documentation.  
Scénariothèque.  
Plateforme d'information.  
Une « banque de données » organique.  
Information sur les statuts professionnels, les financements, les formations, les festivals, les rencontres professionnelles.  
Ressources types : exemples de dossiers, cas d'étude, vidéos ressources.  
Tenir une permanence régulière.

<sup>1</sup> <http://www.cnc.fr/web/fr/images-de-la-diversite>

### Espace de rencontres et d'échanges

Un espace de rencontre pour échanger sur les projets en écriture.  
Session d'écriture et de rencontre entre auteurs.  
Comité de lecture.  
Espace de rencontre et d'archivage.  
Un lieu de « fabrication des films » (hors tournage).  
Des moments de rencontres.  
Lieu permettant de travailler et de créer des liens entre les auteurs.  
Espace de co-working pour travailler au calme.  
Rencontres dans les différentes zones géographiques en Grand Est.  
Une motivation de groupe.  
Mise à disposition des locaux dans les grandes villes afin que les auteurs puissent se réunir pour travailler sur leurs différents projets.  
Permettre aux auteurs de se rassembler quand ils le souhaitent dans un lieu repère.  
Brainstorming.  
Un lieu d'accueil et de travail (comme la maison des auteurs de la SCAM).  
Espaces d'écriture (comme à la SACD).

### Formations, résidences, master class, ateliers d'écriture

Former les auteurs, organiser des ateliers thématiques, des rencontres, conférences.  
Organiser aussi des sessions d'écriture, des concours, des cours et des rencontres entre auteurs.  
Continuer à proposer des consultations auprès de professionnels.  
Proposer des ateliers, événements autour de la formation continue des auteurs.  
Des projections, des master-class, des rencontres professionnelles et des séances anti-page blanche doivent être proposées.  
Ateliers d'écriture et de pré-écriture, résidences.  
Inviter des personnalités reconnues de la profession pour attirer les nouvelles générations d'auteurs sous forme de master class ou conférences.  
Créer un lieu de résidence dans la lignée de Groupe Ouest en Bretagne.  
Aider les auteurs régionaux à professionnaliser leur écriture.  
Organiser des résidences d'écriture.

### Soutien

Travailler à l'obtention de moyens financiers permettant aux auteurs de pouvoir travailler en région et y développer leurs projets.  
Structurer une aide générale pour les auteurs, soutien économique.  
Identifier et concevoir les aides aux auteurs. Fonds d'aide aux auteurs, créer des aides exclusivement réservées aux auteurs-réalisateurs du Grand Est.  
Création d'une bourse des festivals en lien avec des festivals régionaux.  
Soutien financier aux auteurs par des aides à l'écriture, soutien financier des productions régionales par une aide au programme.  
Aide à l'écriture, soutien financier.  
Programmation de formations à l'écriture audiovisuelle en région.

### Valorisation des auteurs

Défendre les intérêts artistiques et économiques des auteurs.  
Promouvoir les auteurs de la région Grand Est et leur donner de la visibilité.  
Promotion par la Région des projets en écritures créés par les auteurs de la région.  
Représenter les auteurs auprès des structures / institutions.  
Promouvoir la diffusion des films.  
Valoriser les jeunes auteurs.  
Un pôle intellectuel et culturel cohérent ayant pour ambition de rivaliser avec la centralité parisienne.  
Défense d'un cinéma d'auteur.  
Promouvoir la création en Grand Est.

## Conclusion

Cette enquête auprès des auteurs cinéma, audiovisuel et nouveaux médias du Grand Est permet de mieux connaître la population des créateurs présents sur l'ensemble du territoire. Leur implantation géographique et les typologies de projets qu'ils développent attestent de profils variés et d'une diversité de création : format court et long, documentaire et fiction, pour des diffusions au cinéma, à la télévision mais aussi sur le web. L'ensemble de ces profils d'auteur est le reflet de la richesse et du professionnalisme des projets créés en Grand Est.

Si chaque auteur est unique, les précisions qu'ils ont pu apporter au sujet de leurs conditions de travail mettent en évidence de grandes similitudes : des embauches majoritairement en contrats courts, des sources de revenus multiples (y compris en dehors du champ artistique), des difficultés à faire coïncider le temps nécessaire au travail d'écriture et la rémunération issue de ce travail.

Les auteurs mobilisent différents réseaux pour entrer et se maintenir dans l'écosystème : collaborations à l'écriture, adhésion à une société civile de gestion de droits, appartenance à un syndicat ou à une association professionnelle nationale ou régionale. Ces réseaux leurs permettent aussi de se professionnaliser et de se perfectionner continuellement.

La formation initiale supérieure, les spécialisations en formation continue, les résidences d'écriture, les workshops et ateliers d'écriture sont nécessaires aux auteurs. Ce processus indispensable leur apporte des compétences d'écriture et leur permet de s'inscrire dans de nouveaux réseaux. Certaines formations ou résidences opèrent comme une labélisation de l'auteur ou du projet développé. Elles sont le gage d'un parcours de réussite rassurant les collaborateurs actuels et futurs quant à la qualité et au potentiel de transformation du projet.

La rémunération issue du travail d'écriture est très variable d'un auteur à l'autre. Les dispositifs de soutien à l'écriture, nationaux et de la Région Grand Est, sont l'une des sources de financement. Les auteurs trouvent également des ressources leur permettant de dégager du temps pour l'écriture dans une autre activité salariée, en tant que technicien, réalisateur, enseignant etc., ainsi que par des droits d'assurance chômage issus de ces activités.

L'accompagnement par un producteur et la signature d'un contrat de cession ou d'option, actant une rémunération du travail d'auteur, sont également très variables d'un auteur et d'une société à l'autre. Il n'existe pas de grille tarifaire et les sociétés de production, elles-mêmes souvent dans des situations de fragilité, s'engagent de plus en plus tard dans la contractualisation avec l'auteur.

Les accompagnements existants à l'échelle de la nouvelle région sont largement appréciés par les auteurs. Ils considèrent comme très important l'aide financière de la Région mais aussi les formations et la mise en relation avec un producteur. Sont également considérés comme importants : le diagnostic de projets, le tutorat et le soutien pédagogique et technique.

89 % des auteurs répondants sont en faveur de la création d'un bureau des auteurs, ce dernier assurant un accompagnement des projets et des auteurs, une mise en réseau, de l'information et des ressources, de la formation ainsi qu'une valorisation des parcours d'auteur. Les missions d'un tel bureau restent à affiner ensemble dans une réflexion commune.

Cette démarche de soutien aux auteurs doit s'envisager dans la continuité des dispositifs existants, en s'appuyant sur les actions des différents acteurs de la filière cinématographique et audiovisuelle. La filière doit être irriguée d'amont en aval et un accompagnement dès les premières phases de l'écriture permettrait de faire gagner en qualité et en faisabilité les projets des auteurs régionaux participant, in fine, au rayonnement national et international de la filière régionale.

## Bibliographie

- *De quoi les documentaristes vivent-ils ?*  
une enquête réalisée par Béatrice de Mondenard pour la SCAM, 2018.
  - *Où sont les femmes - Toujours pas là !*  
bilan 2012-2017, SACD
  - *Production documentaire, un regard hexagonal*  
films en Bretagne
  - *Portrait statistique des entreprises, des salariés et des métiers du champ de l'audiovisuel*  
Afdas - cpnef audiovisuel - Observatoire des métiers de l'audiovisuel (données Audiens 2016)
  - *Rapports d'activité 2017 et 2018*  
Agence culturelle Grand Est
- CNC :
- Bilan 2017 N°338 - mai 2018
  - Guide de l'accompagnement - Écriture, développement, réalisation et post-production
  - L'écriture des films et séries en France - CNC SACD - avril 2019

## Remerciements

- La Région Grand Est, la Safire Grand Est et le Centre de résidence De l'écriture à l'image.
- Les 163 auteurs ayant répondu à l'enquête.

**Directeur de publication**  
Francis Gelin

**Responsable éditoriale**  
Sabine Frantz d'Ours

**Coordination éditoriale**  
Juliette Zeller, Glenn Handley

**Enquête et analyse**  
Daisy Maslo

**Rédaction**  
Daisy Maslo, Glenn Handley

**Relecture et corrections**  
Isabelle Bia, Aurélie Le Roux

**Création graphique**  
Romain Stroh

**Crédits photographiques**  
© Agence culturelle Grand Est /  
photos J. Benini, V. Muller, S. Segura

Mai 2020

### Conditions d'utilisation

Toute reproduction, intégrale ou partielle, des textes publiés dans le document n'est pas soumise à une autorisation préalable mais doit obligatoirement comporter la mention suivante :

« éditeur : Agence culturelle Grand Est - 2020 »

Et devra se faire sous réserve des 3 conditions suivantes :

- gratuité de la diffusion ,
- respect de l'intégrité ,
- citation explicite de l'Agence culturelle Grand Est comme éditeur et mention indiquant que les droits de reproduction sont réservés et strictement limités.

Les photographies et images ne peuvent être reproduites sans autorisation préalable et dès lors qu'un droit de copie serait accordé, la mention du copyright indiquée au demandeur par le Pôle Communication | Ressources | Culture et territoires devrait impérativement figurer sur le support utilisé à cette fin.



---

1 route de Marckolsheim  
67600 Sélestat

---

Épinal  
Nancy  
Reims  
Saint-Martin-sur-le-Pré  
(Châlons-en-Champagne)  
Sélestat

---

**Pôle Cinéma  
et image animée**

[tournagesgrandest.fr](http://tournagesgrandest.fr)  
[cinema@culturegrandest.fr](mailto:cinema@culturegrandest.fr)

---

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

*L'Europe s'invente chez nous*